

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2167

15 septembre 2011

SOMMAIRE

21 RP 2 Rénovation S.à r.l.	103982	i.biz S.à r.l.	104007
21RP2 S.à r.l.	103982	Internationale Handelsunion AG	104005
A.C.A. S.à r.l.	103982	iTaste	104007
Acilux International Trading	104007	Lorupe Holding S.A.	103983
Actimum Luxembourg Sàrl	104007	Lorupe SA	103983
Akido Properties S.A.	104011	LP1 Finance S.à.r.l.	104005
Alter Domus Financial Reporting Services S.à r.l.	104011	LP2-4 Finance S.à.r.l.	104006
Alter Domus Liquidation Services S.à r.l.	104011	MAZARS Accounting, Tax & Outsourcing	104016
Anchorage IO II S.à r.l.	104012	McKey Luxembourg Holdings APMEA S.à r.l.	103970
An-Erminig Holding S.à r.l.	104011	MSPRE NPL S.A.	104016
Apollo ALS (Lux) Holdings S.à r.l.	104012	Sanspe Luxembourg Sàrl	103983
Apollo Omega (Lux) S.à r.l.	104012	SAS Shipping Agencies Services	104006
ArcDia International S.à r.l.	104013	Savoia S.à.r.l.	104006
ArcelorMittal Insurance Consultants	104012	Special Solutions S.A.	104006
Avrigny S.à r.l.	103983	US Rouge Dragon S.à r.l.	103970
Balmoral Land Luxembourg Sàrl	103983	Veridice S.à r.l.	103970
Colt Group S.A.	104003	Villa Conrad S.A.	103979
DH French Light Industrial S.à r.l.	104004	Water Investments S.A.	103979
DH Kent S.à r.l.	104004	Westside	103980
DH Real Estate Luxembourg S.à r.l.	104004	Wind 1 S.A.	103980
E.B. Trans S.A.	104015	Wind 1 S.A.	103980
eleX alpha S.A.	104007	Wizart Invest S.A.	103980
European Logistics	104008	Wizart Invest S.A.	103981
Furnimmo S.A.	104011	Worldcollectionsdb S.A.	103981
Goodman Turquoise Logistics (Lux) S.à r.l.	104015	XBC Finance S.A.	103981
Gothenburg VG S.à r.l.	104005	Yasmin Real Estates S.A.	103981
Green Bay	104013	Zidcom Investments S.A.	103982
HP LUX SICAV-SIF S.A.	103984	ZithaSenior S.A.	103982

US Rouge Dragon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 144.131.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Rambrouch, le 21 juillet 2011.
Référence de publication: 2011103825/10.
(110118009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Veridice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 154.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 juillet 2011. Signature.
Référence de publication: 2011103827/10.
(110117887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

McKey Luxembourg Holdings APMEA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 157.844.

Rectificatif du dépôt n° L 110002623 déposé le 6 janvier 2011

In the year two thousand and ten, on the twenty-fourth day of December.
Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Keystone Foods International Holdings LLC, a limited liability company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, United States of America, and registered with the Delaware Secretary of State of the State of Delaware under number 4861205,

here represented by Christel Di Marco, employee, with professional address at rue Edward Steichen 18-20, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal,

Said power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "McKey Luxembourg Holdings APMEA S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies belonging to the same group than the Company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company belonging to the same group than the Company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form, with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and removal of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers. The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented, including at least one (1) class A manager and one (1) class B manager. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, including at least one (1) class A manager and one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as a reference to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted

a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, to transfer such balance to a reserve account or to carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

Subscription and payment

Keystone Foods International Holdings LLC, represented as stated above, subscribes to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in an amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as class A managers of the Company for an indefinite period:

- John J. Coggins, Businessman, born on October 23, 1951, in Pennsylvania, United States of America, with professional address at Five Tower Bridge, 300 Barr Harbor Drive, Suite 600, West Conshohocken, PA 19428, United States of America; and

- Marcos Antonio Molina dos Santos, Businessman, born on January 17, 1970, in Águas da Prata, SP, Brazil, with professional address at Avenida Chedid Jafet, 222, 50 andar, bloco "A", Vila Olímpia, São Paulo - SP, CEP: 04551-065, Brazil.

2. The following are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Charles E.F.M. Meyer, Jurist, born on April 19, 1969, in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with professional address at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Charlotte L.M. Lahaije-Hultman, charter accountant, born on March 24, 1975, in Barnap, Sweden, with professional address at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The registered office of the Company is located at 121, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Keystone Foods International Holdings LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Delaware Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4861205,

ici représentée par Christel Di Marco, employée, ayant son adresse professionnelle au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est «McKey Luxembourg Holdings APMEA S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par une résolution du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant conformément aux modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par une résolution du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière, tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, agissant conformément aux modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales entre vifs (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'un (1) ou plusieurs gérants de classe A et d'un (1) ou plusieurs gérants de classe B. Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une résolution des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'associé ou aux associés par la Loi ou les Statuts sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Le Conseil peut déléguer des pouvoirs spéciaux et limités à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit à la demande de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui se situe en principe à Luxembourg.

(ii) Une convocation écrite de toute réunion du Conseil est donnée à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, dont la nature et les circonstances sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

a. Un gérant peut donner procuration à un autre gérant afin d'être représenté à toute réunion du Conseil.

b. Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés, en ce compris au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des votes des gérants présents ou représentés, comprenant au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

c. Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

d. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un (1) gérant de classe A et d'un (1) gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un seul gérant, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants est à considérer, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui le gérant unique a délégué des pouvoirs spéciaux.

Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Lorsque les résolutions sont à adopter par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions à prendre sera envoyé à tous les associés conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, elle peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin d'être représenté à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1. Lorsque le nombre d'associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale par la Loi.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés est à considérer, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et s'achève le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice social.

Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. Dans les cas prévus par la loi, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises.

14.3. Les associés nommeront les réviseurs d'entreprises, le cas échéant, et détermineront leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, qui ne pourra pas dépasser six (6) ans mais qui pourra être renouvelée.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter conformément aux dispositions légales en vigueur.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes:

(i) Le Conseil établit des comptes intermédiaires;

(ii) ces comptes intermédiaires montrent que des bénéfices suffisants et autres réserves (en ce compris les primes d'émission) sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté par les bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) Le Conseil doit prendre la décision de distribuer des acomptes sur dividendes dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intermédiaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les acomptes sur dividendes distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser le trop-perçu à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

Souscription et libération

Keystone Foods International Holdings LLC, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent environ à EUR 1.200.-.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe A de la Société pour une durée indéterminée:

- John J. Coggins, homme d'affaires, né le 23 octobre 1951 en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle à Five Tower Bridge, 300 Barr Harbor Drive, Suite 600, West Conshohocken, PA 19428, Etats-Unis d'Amérique; et

- Marcos Antonio Molina dos Santos, homme d'affaires, né le 17 janvier 1970 à Águas da Prata, SP, Brésil, ayant son adresse professionnelle à Avenida Chedid Jafet, 222, 50 andar, bloco "A", Vila Olímpia, São Paulo - SP, CEP: 04551-065, Brésil.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:

- Charles E.F.M. Meyer, juriste, né le 19 avril 1969 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Charlotte L.M. Lahaije-Hultman, expert-comptable, née le 24 mars 1975 à Barnap, Suède, ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le présent acte a été lu au mandataire de la partie comparante, signé par ce dernier avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: C. DI MARCO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 décembre 2010. Relation: LAC/2010/60277. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Référence de publication: 2011094635/501.

(110106797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Villa Conrad S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 107.948.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 21 juillet 2011.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2011103828/11.

(110117875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Water Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 139.973.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 19 mai 2011

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat de Madame Alexandra Karanika, comptable, née à Stuttgart (Allemagne) et résidant à Fidiou 98, 16341 Helioupoli (Grèce), en tant que Commissaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle en 2015.

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat de Van Geet, Derick & Co, Réviseurs d'Entreprises Sàrl, siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur - L - 1258 Luxembourg, enregistrée au RCSL sous le numéro B.73 376, en tant que Réviseur d'Entreprises, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire en 2015.

Un Mandataire

Référence de publication: 2011103834/15.

(110118225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Westside, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 128.664.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011103837/11.

(110118231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Wind 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 117.907.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 12 juillet 2011

Monsieur VEGAS-PIERONI Louis, expert-comptable, né le 26.09.1967 à Fameck (France), domicilié professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommé nouvel administrateur en remplacement de Monsieur MARIANI Daniele administrateur sortant.

Monsieur Jacopo ROSSI, administrateur de la société, 10 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est nommé Président du Conseil d'administration.

Les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme

WIND 1 S.A.

Jacopo ROSSI

Administrateur

Référence de publication: 2011103838/19.

(110117855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Wind 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 117.907.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WIND 1 S.A.

Alexia DE BERNARDI / Jacopo ROSSI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011103839/12.

(110117934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Wizart Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 100.948.

Le bilan de la société au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2011103840/12.

(110118544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Wizart Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 100.948.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2011

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011103841/18.

(110118545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Worldcollectionsdb S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1er.
R.C.S. Luxembourg B 114.489.

—
Les comptes annuels au 31.12.10 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L-2210 Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011103842/11.

(110118025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

XBC Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 31.892.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011103844/11.

(110118376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Yasmin Real Estates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 30.580.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103846/10.

(110118332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

ZithaSenior S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 30, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 122.345.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103847/10.

(110118625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Zidcom Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 19, rue Sigismond.
R.C.S. Luxembourg B 102.430.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103848/10.

(110118582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

21 RP 2 Rénovation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7B, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 154.770.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103849/9.

(110117827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

21RP2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 21, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 133.023.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103850/9.

(110117818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

A.C.A. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9952 Drinklange, 1F, Op der Lampertzkaul.
R.C.S. Luxembourg B 92.101.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 22 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et liquidation de la société suivante:

A.C.A. Sàrl, établie et ayant son siège social à L-9952 Drinklange, 1F, op der Lampertzkaul, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 92101

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Claude WIRTH, juge, et liquidateur Maître Daniel CRAVATTE, avocat à la cour, demeurant à Diekirch.

Pour extrait conforme

Maître Daniel CRAVATTE

Le liquidateur

Référence de publication: 2011103860/18.

(110114140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

**Lorupe SA, Société Anonyme,
(anc. Lorupe Holding S.A.).**

Siège social: L-9964 Huldange, 3, Op der Schmëtt.
R.C.S. Luxembourg B 116.961.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 21 juin 2011.

Pour la société

Anja HOLTZ

Le notaire

Référence de publication: 2011103866/14.

(110114000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Sanspe Luxembourg Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 92.348.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du 22 juin 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Diekirch, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et liquidation de la société suivante:

SANSPE LUXEMBOURG SARL établie et ayant son siège social à L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 92348

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Jean-Claude WIRTH, juge, et liquidateur Maître Daniel CRAVATTE, avocat à la cour, demeurant à Diekirch.

Pour extrait conforme

Maître Daniel CRAVATTE

Le liquidateur

Référence de publication: 2011103868/18.

(110114143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Avrigny S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 49.100,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.857.

Par la présente, il est pris acte que:

- Monsieur Paul King, ayant son adresse professionnelle à 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet le 8 juillet 2011 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Gérard Becquer

Gérant

Référence de publication: 2011103872/15.

(110117703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Balmoral Land Luxembourg Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 139.210.

EXTRAIT

Faisant suite au décès de Maître Charles Ossola en date du 23 juin 2011, l'associé unique de la société a décidé lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2011 de nommer comme nouvelle gérante Esbelta DE FREITAS, née le 30

août 1969, à Villerupt, France, résidant professionnellement au 20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Le mandat des gérants en fonction, Philip Thomas HALPENNY, Nicholas John Gorrod et Emmanuel REVEILLAUD a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Pour BALMORAL LAND LUXEMBOURG Sàrl

Signature

Référence de publication: 2011103874/18.

(110117676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

HP LUX SICAV-SIF S.A., Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 161.889.

—
STATUTES

In the year two thousand and eleven on the twenty-eighth day of June.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, the undersigned.

THERE APPEARED:

HP Fondsmæglerselskab A/S, a limited liability company (Aktieselskab) incorporated under the laws of Denmark, with registered office as Kronprinsessegade 18, 1. Sal, DK-1306 Copenhagen, Denmark, and registered under number 27 40 31 74, here represented by Mister Andreas SCHUTH, lawyer, residing professionally at 2a, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Copenhagen on 20th June 2011.

Which proxy, after being signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

Such appearing party has requested the notary to record as follows the articles of association of a public limited company (société anonyme) to be established as follows:

Title I. Formation - Registered Office - Duration - Object

Art. 1. Formation.

1.1 There is hereby established, among the subscriber and all those who may become owners of shares hereafter issued, a public limited company in the form of a société anonyme under the name HP LUX SICAV-SIF S.A. (the "Company") qualifying as an investment company with variable capital -specialised investment fund (SICAV-SIF), Société d'Investissement à Capital Variable -Fonds d'Investissement Spécialisé ("SICAV-SIF"), governed by the Luxembourg Law of 13 February 2007 relating to specialised investment funds (the "2007 Law"), and related Luxembourg laws and regulations, in particular the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, (the "1915 Law") and by these Articles of Association (the "Articles").

1.2 Investment in the Company shall be exclusively reserved to well informed investors ("Well-Informed Investors") as defined in the 2007 Law.

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg in the Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

2.2 In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of those abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 3. Duration. The Company is established for an undetermined duration. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

Art. 4. Company Object.

4.1 The object of the Company is to place the funds available to it in various securities and other permitted assets, under the broadest meaning permitted by the 2007 Law, with the purpose of diversifying investment risk and affording its shareholders the benefits of the management of the Company.

4.2 The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries, affiliated companies or parent companies.

4.3 The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful to the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the 2007 Law.

Title II. Share Capital - Sub-Funds - Restrictions - Net Asset Value - Share Issuance - Share Redemption

Art. 5. Share Capital.

5.1 The capital of the Company shall at all times be equal to the value of the net assets of the Company as determined in accordance with Article 8 hereof.

5.2 The subscribed capital of the Company, increased by the share premium if any, may not be less than one million two hundred and fifty thousand EUR (EUR 1,250,000.-). This minimum must be reached within a period of twelve (12) months from authorisation by the Luxembourg financial supervisory authority, the Commission de Surveillance du Secteur Financier (the "CSSF").

5.3 The initial subscribed capital at incorporation is thirty-one thousand EUR (31,000.-EUR) divided into three hundred and ten (310) fully paid-up shares of the Company. The shares have no par value.

5.4 The Board of Directors is authorized, without limitation and at any time, to issue additional fully paid-up shares with no par value for the Company at the respective Net Asset Value per share determined in accordance with Article 8 hereof without reserving to existing shareholders a preferential right to subscribe for the shares to be issued.

5.5 The Board of Directors may delegate to any duly authorized Director or officer of the Company, or to any duly authorized person, the duties of accepting subscriptions for, receiving payment for and delivering such new shares.

5.6 Shares shall be issued in registered form only. Registered share ownership will be evidenced by confirmation of ownership. No share certificates will be issued in respect of registered shares except on specific request.

5.7 The Board of Directors may decide to issue one or more classes of shares for the Company according to specific criteria to be determined, such as specific minimum investment amount, specific commissions, charges or fees structure, dividend policy or other criteria.

5.8 The Board of Directors may further decide to create in each class of shares two or more sub-classes whose assets will be commonly invested pursuant to the specific investment policy of the class concerned but where a specific sales and redemption charge structure, fee structure, or other specificity is applied to each sub-class.

5.9 Fractions of shares may be issued with four decimals of a share. Fractions of shares will have no voting rights but will participate in the distribution of dividends, if any, and in the liquidation distribution.

5.10 Upon the issue of different classes or sub-classes of shares, a shareholder may, at his own expense, at any time, request that the Company convert his shares from one class or sub-class to another class or sub-class based on the relative Net Asset Value of the shares to be converted (unless restrictions pertaining thereto are contained in the prospectus of the Company ("Prospectus")).

Art. 6. Sub-Funds.

6.1 The Board of Directors may establish, within the scope of Article 71 of the 2007 Law, one or more sub-funds or compartments ("Sub-Funds"), whose investment objectives may differ and which may be distinguished by the nature of acquired assets, the distinctive terms of the issues made in their respect, the reference currency or other distinguishing characteristics.

Upon the creation of each additional Sub-Fund, the Prospectus will be updated accordingly. The resolution of the Board of Directors creating one or more Sub-Funds within the Company, as well as any subsequent amendments hereto, shall be binding as of the date of such resolutions against any third party.

6.2 The Company is a single entity. However, each Sub-Fund corresponds to a separate part of the Company's assets and liabilities. The rights of holders of securities issued in respect of a Sub-Fund and the rights of creditors are limited to the assets of this Sub-Fund, where these rights relate to that Sub-Fund or have arisen at the occasion of the constitution, the operation or the liquidation of that Sub-Fund. The assets of a Sub-Fund are available exclusively to satisfy the rights of holders of securities issued in relation to this Sub-Fund and the rights of creditors whose claims have arisen at the occasion of the constitution, the operation or the liquidation of this Sub-Fund. The holders of securities or the creditors of the Company whose rights are not related to a specific Sub-Fund of the Company shall have no rights to the assets of any such Sub-Fund.

6.3 In the relationship between the holders of the securities and the creditors, each Sub-Fund is deemed to be a separate entity.

6.4 No resolution of the Board of Directors of the Company may amend the resolution creating such Sub-Fund or directly affect the rights of the holders of securities or the creditors whose rights relate to such Sub-Fund without the prior approval of the holders of securities and creditors whose rights relate to such Sub-Fund. Any decision of the Board of Directors taken in breach of this provision shall be void.

6.5 Without prejudice to what is stated in Article 6.4, each Sub-Fund of the Company may be separately liquidated without such liquidation resulting in the liquidation of another Sub-Fund of the Company or the Company itself.

6.6 For purposes of determining the share capital of the Company, the Company's share capital shall be the aggregate of the net assets of all of the Sub-Funds.

Art. 7. Restrictions.

7.1 Any investor in the Company or any Sub-Fund must be a Well-Informed Investor.

7.2 The Board of Directors or, as the case may be, the delegates appointed by the Board of Directors to receive subscription orders for shares of the Company, may request from investors all information and documents required or necessary to assess the status as Well-Informed Investor of an investor.

7.3 Any investor becoming aware that he is not a Well-Informed Investor as required by the 2007 Law is obliged to immediately inform the Board of Directors in writing.

7.4 If the investor is not able to produce evidence to the Board of Directors that it has resumed or gained the status of a Well-Informed Investor, the shares of such investor will immediately be redeemed by default upon decision of the Board of Directors. The redemption price for such redeemed shares will be fixed according to the rules mentioned in the Prospectus.

7.5 In addition to any liability under applicable law, each shareholder who does not qualify as a Well-Informed Investor under the 2007 Law shall hold harmless and indemnify the Company, the Board of Directors, the other shareholders of the Company and/or the Company's agents for any damages, losses and expenses resulting from or connected to such holding in circumstances where the relevant shareholder had furnished misleading or untrue documentation or had made misleading or untrue representations to wrongfully establish its status as a Well-Informed Investor under the 2007 Law or has failed to notify the Company of its loss of such status.

7.6 In the interest of the Company, the Board of Directors may restrict or prevent the ownership of shares in the Company or any Sub-Fund by any physical person or legal entity.

Art. 8. Net Asset Value.

8.1 Whenever any Sub-Fund shall issue or redeem shares of the Sub-Fund, the price per share shall be based on the Net Asset Value of the shares as defined below.

8.2 The Net Asset Value of the shares of any Sub-Fund shall be determined by the Company or its agent from time to time, but subject to the provisions of the following paragraph, and not less than once a year on a bank business day or days in Luxembourg (every such day or time for determination of Net Asset Value being referred to as a "Valuation Date").

8.3 The calculation of the Net Asset Value of the shares of any Sub-Fund and the issue and redemption of the shares of any Sub-Fund may be suspended in the following circumstances:

- during any period (other than ordinary holiday or customary weekend closings) when any market or stock exchange which is the main market or stock exchange for a significant part of the Sub-Fund's investments, or in which trading therein is restricted or suspended, is closed; or
- during any period when an emergency exists as a result of which it is impossible to dispose of investments which constitute a substantial portion of the assets of such Sub-Fund; or
- during any breakdown in the means of communication normally used to determine the price of any of the Sub-Fund's investments or the current prices on any stock exchange; or
- when for any reason the prices of any investments owned by the Sub-Fund cannot, under the control and liability of the Board of Directors, be reasonably, promptly or accurately ascertained; or
- during any period when remittance of monies which will or may be involved in the purchase or sale of any of the Sub-Fund's investments cannot, in the opinion of the Board of Directors, be carried out at normal rates of exchange; or
- following a decision to liquidate or dissolve the Sub-Fund; or
- whenever exchange or capital movement restrictions prevent the execution of transactions on behalf of the Sub-Fund or in case purchase and sale transactions of the Sub-Fund's assets are not realisable at normal exchange rates.

8.4 The suspension of the calculation of the Net Asset Value and of the issue and redemption of the shares shall be published in a Luxembourg newspaper and in one newspaper of more general circulation

8.5 Any such suspension shall be notified to the investors or shareholders affected, i.e. those who have made an application for subscription or redemption of shares for which the calculation of the Net Asset Value has been suspended. Suspended subscription and redemption applications shall be processed on the first Valuation Date after the suspension ends. Suspended subscription and redemption applications may be withdrawn by means of a written notice, provided the Company receives such notice before the suspension ends.

8.6 In the case where the calculation of the Net Asset Value is suspended for a period exceeding one month, all shareholders will be personally notified.

8.7 The Net Asset Value of the shares of each Sub-Fund of the Company shall be expressed in the currency of the Company as a per share figure and shall be determined on any Valuation Date by dividing the value of the net assets of

the Sub-Fund to be allocated to such class or sub-class of shares, being the value of the assets of that class or sub-class of shares of the Sub-Fund less its liabilities at the time determined by the Board of Directors or its duly authorized designee on the Valuation Date, by the number of shares of the class or sub-class of the Sub-Fund then outstanding.

8.8 The valuation shall be effected as follows:

A) The assets of any Sub-Fund shall include:

- a) all cash in hand and on deposit including interest due but not yet collected and interest accrued on these deposits up to the Valuation Date;
- b) all bills and demand notes and all accounts receivable, (including the result of the sale of securities that have not yet been received);
- c) all securities, units, shares, debt securities, option or subscription rights and other investments and transferable securities owned by such Sub-Fund;
- d) all dividends and distribution proceeds declared to be received by such Sub-Fund in cash or securities insofar as the Company is aware of such;
- e) all interest due but not yet received and all interest yielded up to the Valuation Date by securities owned by such Sub-Fund unless this interest is included in the principal amount of such securities;
- f) the incorporation expenses of the Company if such were not amortised; and
- g) all other assets of whatever nature including prepaid expenses.

The value of the assets of any Sub-Fund is determined as follows:

- 1) The value of any cash at hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, dividends and interests declared or due but not yet collected will be deemed to be the full value thereof, unless it is unlikely that such values are received in full, in which case the value thereof will be determined by deducting such amount the directors consider appropriate to reflect the true value thereof.
- 2) Securities listed on a stock exchange or traded on any other regulated market will be valued at the last available price on such stock exchange or market. If a security is listed on several stock exchanges or markets, the last available price on the stock exchange or market, which constitutes the main market for such securities, will be determining.
- 3) Securities not listed on any stock exchange or traded on any regulated market or securities for which no price quotation is available or for which the price referred to in (2) is not representative of the fair market value, will be valued prudently, and in good faith on the basis of their reasonable foreseeable sales prices.

Assets expressed in a currency other than the currency of the Company shall be converted on the basis of the rate of exchange in effect on the relevant business day in Luxembourg.

In the event it is impossible or incorrect to carry out a valuation in accordance with the above rules owing to particular circumstances, the Board of Directors or its designee is entitled to use other generally recognised valuation principles, which can be examined by an auditor, in order to reach a proper valuation of such Sub-Fund total assets.

B) The liabilities of any Sub-Fund shall be deemed to include:

1. all borrowings, bills matured and accounts due;
2. all known liabilities, whether matured or not, including all matured contractual obligations that involve payments in cash or in kind (including the amount of dividends declared by the Company in respect of such Sub-Fund but not yet paid);
3. all reserves, authorised or approved by the directors, in particular those that have been built up to reflect a possible depreciation on some of the such Sub-Fund's assets;
4. All other commitments of such Sub-Fund of any kind whatsoever other than commitments represented by the shares of the Company. For the purpose of estimating the amount of such commitments the Company in respect of such Sub-Fund shall take into account all of its payable expenses such as described in Article 28 including, without any limitation the incorporation expenses and costs for subsequent amendments to the constitutional documents, fees and expenses payable to the Investment Manager, Custodian (both as defined in the Company's Prospectus) and correspondent agents, domiciliary agents, administrative agents or other agents and employees of the Company, as well as the permanent representative of the Company in countries where it is subject to registration, the costs for legal assistance or the auditing of the Company's annual reports, the costs of printing the annual financial reports, the costs of convening and holding shareholders' and directors' Meetings, reasonable traveling expenses of directors, directors' fees, the costs of registration statements, all taxes and duties charged by governmental authorities and stock exchanges, the costs of publishing the issue and repurchase prices as well as any other running costs, including financial, banking and brokerage expenses incurred when buying or selling assets or otherwise and all other administrative costs. For the purpose of estimating the amount of such liabilities, the Company may factor in any regular or recurrent administrative and other expenses on the basis of an estimate for the year or any other period by dividing the amount in proportion to the fractions of such period.

8.9 For the valuation of the amount of these liabilities, the Company shall take into account prorata temporis the expenses, administrative and other costs that occur regularly or periodically.

8.10 Each of the Company's shares in the process of being redeemed shall be considered as a share issued and outstanding until the close of business on the Valuation Date applicable to the redemption of such share and its price shall be considered as a liability of the Company from the close of business on this date until the price has been paid.

8.11 Each share to be issued by the Company in accordance with subscription applications received shall be considered as issued from the close of business on the Valuation Date of its issue and its price shall be considered as an amount owed to the Company until it has been received by the Company.

8.12 In addition, appropriate provisions will be made to account for the charges and fees charged to the Company as well as accrued income on investments.

8.13 In the event it is impossible or incorrect to carry out a valuation in accordance with the above rules owing to extraordinary circumstances or events the Board of Directors is entitled to use other generally recognised valuation principles, which can be examined by an auditor, in order to reach a proper valuation of any Sub-Fund total assets.

Art. 9. Issuance and Conversion of Shares.

9.1 The Company is authorised, without limitation, to issue an unlimited number of shares within each Sub-Fund at any time. Whenever shares of any Sub-Fund shall be offered by the Company for subscription, the price per share at which such shares shall be issued shall be based on the Net Asset Value thereof as determined in accordance with the provisions of Article 8 hereof. The Board may also decide that an issue commission is to be paid.

9.2 All shares will be allotted immediately upon subscription. Payments shall be made in the reference currency of the Company. The subscription price for each share is payable by wire transfer only within three (3) bank business days following the Valuation Date. The Board of Directors may in its discretion determine the minimum amount of any subscription in the Company or any Sub-Fund.

9.3 The relevant Net Asset Value of any Sub-Fund shall be the Net Asset Value determined on the Valuation Date of the date of receipt of the subscription application, provided such application is received at latest at such time as determined from time to time by the Board of Directors. If such application is received on a Valuation Date after such time as determined by the Board of Directors or on a day that is not a Valuation Date, the Net Asset Value to be taken into account shall be the Net Asset Value determined on the next Valuation Date.

9.4 The Company may also accept securities as payment for the shares, provided that the securities meet the investment policy and investment restrictions of the Company. In such case, the independent auditor of the Company shall establish a report to value the contribution in kind, the expenses of which shall be borne either by the subscriber who has chosen this method of payment or by the Investment Manager, if so agreed. The Board of Directors may furthermore subject the acceptance of such payment to other terms and conditions such as specified in the sales documentation of the Company.

9.5 The Board of Directors may, if it deems appropriate, close any Sub-Fund to new subscriptions.

9.6 Unless otherwise decided by the Company for certain classes of shares or Sub-Funds, any shareholder is entitled to require the conversion of all or a part of his shares of one class within a Sub-Fund into shares of a similar class within another Sub-Fund, subject to such restrictions as to the terms, conditions, and payment of such charges and commissions as the Company shall determine.

9.7 The price for the conversion of shares from one Sub-Fund to another Sub-Fund shall be computed by reference to the respective net asset value of the two Sub-Funds, calculated on the relevant Valuation Day.

9.8 A conversion fee may be charged, which shall be the difference between the subscription fee between the two relevant Sub-Funds, in the event that the subscription fee of the Sub-Fund into which the shareholder is converting its shares is higher than the subscription fee of the previous Sub-Fund.

9.9 A conversion of shares of one Sub-Fund into shares of another Sub-Fund shall be treated as a redemption of shares and simultaneous purchase of shares. All terms and notices regarding the redemption of shares shall apply equally to the conversion of shares.

Art. 10. Redemption of Shares.

10.1 As is more specifically described below, the Company has the power to redeem its own outstanding fully paid-up shares at any time, subject solely to the limitations set forth by law.

10.2 Unless otherwise decided by the Company for certain Sub-Funds, as set forth in the Prospectus, a shareholder of any Sub-Fund may at any time irrevocably request the Company to redeem all or any part of his shares of such Sub-Fund. In the event of such request, the Company shall redeem such shares subject to any suspension of this redemption obligation pursuant to Article 8 hereof. Shares of the capital stock of the Company redeemed by the Company shall be canceled.

10.3 The shareholder will be paid a price per share based on the Net Asset Value for the relevant Sub-Fund of the Company as determined in accordance with the provisions of Article 8 hereof less a redemption commission such as determined by the Board of Directors from time to time, as more fully described in the Prospectus.

10.4 The relevant Net Asset Value shall be the Net Asset Value determined on the Valuation Date of the date of receipt of the redemption application, provided such application is received at latest at such time determined from time to time by the Board of Directors.

10.5 Any application received after such time, or on any day that is not a Valuation Date, will be executed on the basis of the Net Asset Value calculated on the next following Valuation Date.

10.6 Payment to a shareholder under this Article will be made by wire transfer in the currency of the Company or in any other freely-convertible currency at the choice and expense of the shareholder and shall be dispatched within five (5) bank business days following the relevant Valuation Date and after receipt of the proper documentation. If market conditions permit, the Company may pay individual redemption requests "in-kind," provided the redemption request is greater than such amount determined from time to time by the Board of Directors. In such case, the independent auditor of the Company shall establish a report to value the payment in-kind, the expenses of which shall be borne either by the shareholder who has chosen this method of payment or by the Investment Manager, if so agreed. The Board of Directors may furthermore subject such payment to other terms and conditions such as specified in the sales Prospectus.

10.7 Any request must be filed by such shareholder in irrevocable, written form at the registered office of the Company in Luxembourg, or at the office of the person or entity designated by the Company as its agent for the repurchase of shares, such request in the case of shares for which a certificate has been issued to be accompanied by the certificate or certificates for such shares in proper form or by proper evidence of succession or assignment satisfactory to the Company.

10.8 In the event that applications for redemption exceed a certain percentage of the Net Asset Value of any Sub-Fund's shares, which percentage shall be determined from time to time by the Board of Directors and shall be disclosed in the Prospectus of the Company, the Company reserves the right to postpone the redemption of all or part of such shares to the following Valuation Date. On the following Valuation Date such requests will be dealt with in priority to any subsequent requests for redemption.

10.9 If the net assets of a Sub-Fund on any Valuation Date become at any time less than the minimum level determined by the Company and set forth in the Prospectus, the Company may, at its discretion, redeem all of the shares then outstanding. All such shares will be redeemed at the net asset value per share less any liquidation or other costs incurred. The Company will notify the shareholders of the relevant Sub-Fund prior to the effective date for the compulsory redemption by sending a notice directly to the shareholders at the address contained in the shareholders register. The notice will indicate the reasons for and the procedures of the redemption operations.

Title III. Administration

Art. 11. Board of Directors.

11.1 The Company will be managed by a board of directors composed of not less than three (3) members who need not be shareholders of the Company (the "Board of Directors").

11.2 The directors shall be elected by the shareholders at their annual meeting for a period ending at the next annual general meeting and shall hold office until their successors are elected. A director may be removed with or without cause and replaced at any time by a resolution adopted by the shareholders.

11.3 In the event of a vacancy of a director's office because of death, retirement or other reasons, the remaining directors may meet and elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of the shareholders.

Art. 12. Chairman.

12.1 The Board of Directors will choose from among its members a Chairman, and may choose from among its members one or more Vice-Chairmen. It may also choose a Secretary who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders. The Board of Directors shall meet when convened by the Chairman, or any director, at the place indicated in the notice of meeting. The Chairman shall preside at all meetings of shareholders, or in his absence or inability to act, the Vice-Chairman or another director appointed by the Board of Directors shall preside as chairman pro-tempore, or in their absence or inability to act, the shareholders may appoint another director or an officer of the Company as chairman pro-tempore by vote of the majority of shares present or represented at any such meeting.

12.2 The Chairman shall preside at all meetings of the Board of Directors, or in his absence or inability to act, the Vice-Chairman or another director appointed by the Board of Directors shall preside as chairman pro-tempore.

12.3 The Board of Directors from time to time shall appoint the officers of the Company, including officers considered necessary for the operation and management of the Company, who need not be directors or shareholders of the Company. The officers appointed unless otherwise stipulated in these Articles, shall have the power and duties given them by the Board of Directors.

12.4 Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least twenty-four (24) hours in advance of the hour set for such meeting, except in emergencies in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the meeting notice. This notice may be waived by consent in writing or by cable, telegram, telex, telefax or similar communication from each director.

12.5 Separate notices shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

12.6 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another director as proxy, and such appointment shall be in writing or in the form of a cable, telegram, telex, telefax or similar communication.

12.7 The Board of Directors can deliberate or act with due authority if at least a majority of the directors is present or represented at such meeting. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented

at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be tied, the Chairman shall have the casting vote.

12.8 Any member of the Board of Directors who participates in the proceedings of a meeting of the Board of Directors by means of a communications device (including a telephone or video conference) which allows all the other members of the Board of Directors present at such meeting (whether in person, or by proxy, or by means of such communications device) to hear and to be heard by the other members at any time shall be deemed to be present in person at such meeting, and shall be counted for purposes of a quorum and shall be entitled to vote on matters deliberated on at such meeting. Members of the Board of Directors who participate in a meeting of the Board of Directors by means of such communications device shall ratify their votes so cast by signing a copy of the minutes of the meeting.

12.9 Resolutions signed by all members of the Board shall be considered valid and in effect as if passed at a duly convened and held meeting. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, cable, telegram, telex, telefax or similar communication.

Art. 13. Minutes.

13.1 The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman, or, in his absence, by the chairman pro-tempore who presided at such meeting or by two (2) directors.

13.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman or by the chairman pro-tempore of that meeting, or by two (2) directors or by the Secretary or an Assistant Secretary.

Art. 14. Powers.

14.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration, disposition and execution in the Company's interest.

14.2 The Board of Directors shall have the power to appoint such custodian and other service providers as it determines necessary from time to time.

14.3 All powers not expressly restricted by law or by the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

14.4 The Board of Directors, in application of the principle of the risk spreading, is authorized to determine the Company's investment policy in compliance with the relevant legal provisions and the object set out in Article 4 hereof.

Art. 15. Invalidity. No contract or other transaction between the Company and any other corporation or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, officer or an employee of such other corporation or entity, provided however, that the Company shall not knowingly purchase or sell portfolio investments from or to any of its officers or directors, or to any entity in which such officers or directors hold 10% (ten percent) or more of the issued shares.

Art. 16. Indemnity. The Company may indemnify any director or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at its request, of any other fund of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters in which a final judgment for liability for gross negligence or willful misconduct is issued against him in that action, suit or proceeding; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 17. Delegation. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company (including the right to act as an authorized signatory for the Company) and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to officers of the Company or third parties who may in turn, and if the Board of Directors so authorizes, sub-delegate such powers.

Art. 18. Signatures. The Company shall be bound by the joint signatures of any two (2) directors or by the joint signatures of any director and any duly authorised officer, or by the individual signature of any director or agent of the Company duly authorised for this purpose, or by the individual signature of any person to which a special power has been delegated by the Board of Directors, but only within the limits of such powers.

Title IV. General Meetings

Art. 19. Powers. Any regularly-constituted meeting of the shareholders of this Company shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Art. 20. Annual General Meetings of Shareholders. The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the third Friday in April at 11:00 a.m. local time and for the first time in 2012. If such day is a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next

following bank business day. A "bank business day" means any day where the banks are open in Luxembourg. The annual general meeting may be held outside Luxembourg, if, in the absolute and final judgment of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

Art. 21. Other General Meetings of Shareholders. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 22. Procedure. All meetings shall be convened in the manner provided for by Luxembourg law.

Art. 23. Voting.

23.1 Each share in whatever Sub-Fund is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person (who need not be a shareholder and who may be a director of the Company) as his proxy, which appointment shall be in writing or in the form of a cable, telegram, telex, telefax or similar communication.

23.2 Except as otherwise provided herein or required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

23.3 The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders, including, without limitation, conditions of participation in meetings of shareholders.

23.4 Any resolution of the general meeting of shareholders affecting the rights of holders of shares of any Sub-Fund vis-à-vis the rights of the holders of any other Sub-Fund shall be subject in respect of each Sub-Fund to the quorum and majority requirements described in Article 24.

Art. 24. General Meetings of Shareholders of Sub-Funds.

24.1 The shareholders of any Sub-Fund and/or any class of shares may hold, at any time, general meetings of shareholders to decide on any matter that relates exclusively to such Sub-Fund and/or class.

24.2 The provisions of Articles 20 and 21 shall apply to such general meetings of shareholders. Unless otherwise provided for by law or herein, resolutions of the general meeting of shareholders of a Sub-Fund and/or class are passed by a simple majority vote of the shareholders present or represented.

Title V. Miscellaneous

Art. 25. Fiscal Year and Annual Accounts. The fiscal year of the Company shall start on the 1st of January each year and shall terminate on the 31st day of December each year. The first year shall start on the day of the incorporation of the Company and shall end on the 31st day of December 2011.

Art. 26. Auditor. The Company shall appoint an independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) (the "Auditor") who shall carry out the duties prescribed by law. The Auditor shall be elected by the annual general meeting and shall remain in office until his successor is elected.

Art. 27. Dividends.

27.1 The general meeting of shareholders or any Sub-Fund shall determine how the profits (including net realized capital gains) of the Company or such Sub-Fund shall be disposed of and may from time to time declare, or authorize the Board of Directors to declare dividends, provided that the net assets of the Company do not fall below the equivalent of EUR 1,250,000.-. Dividends declared will be paid in the Company's reference currency, or in shares of the Company and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors. Within each Sub-Fund, shares may be issued as capitalisation shares or as distribution shares, as determined by the Company.

27.2 The annual general meeting of shareholders shall decide, on recommendation of the Board of Directors, what portion of the Company's profits shall be distributed.

Art. 28. Expenses.

28.1 The Company shall bear the fees due to the Investment Manager, the Custodian Bank and Administrative Agent as well as to any service provider appointed by the Board of Directors from time to time.

28.2 The Company will, in addition, bear all out-of-pocket and legal expenses incurred by the Investment Manager on behalf of the Company.

28.3 Moreover, the Company shall also bear the following expenses:

- all taxes which may be payable on the assets, income and expenses chargeable to the Company;
- standard brokerage fees and bank charges incurred by the Company's business transactions;
- all expenses involved in registering and maintaining the Company registered with all governmental agencies and stock exchanges;
- all fees due to the Auditor and the Legal Advisors to the Company;
- all expenses connected with publications and supply of information to shareholders, in particular, the cost of printing and distributing the annual reports and the prospectus; and
- all expenses incurred in connection with its operation and its management.

All recurring expenses shall be charged first against current income, then, should this not suffice, against realized capital gains, and, if necessary, against assets.

Art. 29. Liquidation of the Company, Liquidation or Merger of a Sub-Fund.

29.1 In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

29.2 In the event of any contemplated liquidation of the Company, no further issue or redemption of shares will be permitted after publication of the first notice convening the extraordinary meeting of shareholders for the purpose of winding-up the Company. All shares outstanding at the time of such publication will participate in the Company's liquidation distribution. The net proceeds of liquidation shall be distributed to the holders of shares of the Company in proportion to their holdings of shares in the Company.

29.3 The Company may decide to liquidate a Sub-Fund if the net assets of such Sub-Fund have decreased or have not reached an amount determined by the Company to be the minimum level for such Sub-Fund to be operated in an economically efficient manner, if a change in the economic or political situation relating to the Sub-Fund concerned would justify such liquidation, or if necessary in the interests of the shareholders or the Company. Any shareholder will be notified by the Company of any decision to liquidate the relevant Sub-Fund prior to the effective date of the liquidation, and the notice will indicate the reasons for and the procedures for the liquidation. In such event, the assets of the Sub-Fund will be realised, the liabilities discharged, and the net proceeds of realization distributed to shareholders in proportion to their holding in that Sub-Fund. In the event of any liquidation of any Sub Fund, no further issue, conversion, or redemption of shares will be permitted after publication of the first notice to shareholders. All shares outstanding at the time of such publication will participate in the Sub-Funds' liquidation distribution.

29.4 A Sub Fund may be merged with another Sub Fund by resolution of the Board of Directors of the Company if the value of its net assets falls below an amount determined by the Company to be the minimum level for such Sub-Fund to be operated in an economically efficient manner, or if a change in the economic or political situation relating to the Sub Fund concerned would justify such merger, or if necessary in the interests of the shareholders or the Company. Notice of merger will be given in writing to registered shareholders. Each shareholder of the relevant Sub Funds shall be given the possibility, within a period of one month as of the date of the notice, to request either the repurchase of its shares, free of any charges, or the conversion of its shares, free of any charges, against shares of Sub Funds not concerned by the merger. At the expiry of this 1 (one) month's period any shareholder who did not request the repurchase or the conversion of its shares, shall be bound by the decision relating to the merger.

29.5 A Sub-Fund may be contributed to another Luxembourg investment fund organised under the 2007 Law or Part II of the Law of December 20, 2002 by resolution of the Board of Directors of the Company in the event of special circumstances beyond its control such as political, economic or military emergencies or if the Board should conclude, in light of prevailing market or other conditions, including conditions that may adversely affect the ability of a Sub-Fund to operate in an economically efficient manner, and with due regard to the best interests of the shareholders, that a Sub-Fund should be contributed to another fund. In such events, notice will be given in writing to registered shareholders and will be published in such newspapers as determined from time to time by the Board of Directors. Each shareholder of the relevant Sub-Fund shall be given the possibility within a period to be determined by the Board of Directors, but not being less than one month, and published in said newspapers to request, free of any charge, the repurchase or conversion of its shares. At the close of such period, the contribution shall be binding for all shareholders who did not request a redemption or a conversion. In the case of a contribution to a mutual fund, however, the contribution will be binding only on shareholders who expressly agreed to the contribution. When a Sub-Fund is contributed to another Luxembourg investment fund, the valuation of the Sub Fund's assets shall be verified by the auditor of the Company who shall issue a written report at the time of the contribution.

29.6 A Sub-Fund may be reorganized by means of a division into two or more Sub-Funds by resolution of the Board of Directors of the Company in the event of special circumstances beyond its control such as political, economic or military emergencies or if the Board should conclude, in light of prevailing market or other conditions, including conditions that may adversely affect the ability of a Sub-Fund to operate in an economically efficient manner, and with due regard to the best interests of the shareholders, that a Sub-Fund should be reorganized. In such events, notice will be given in writing to registered shareholders and will be published in such newspapers as determined from time to time by the Board of Directors. Each shareholder of the relevant Sub-Fund shall be given the possibility within a period to be determined by the Board of Directors, but not being less than one month, and published in said newspapers to request, free of any charge, the repurchase or conversion of its shares. At the close of such period, the reorganisation shall be binding for all shareholders who did not request a redemption or a conversion.

29.7 A Sub Fund may be contributed to a foreign investment fund only when the relevant Sub Fund's shareholders have unanimously approved the contribution or on the condition that only the shareholders who have approved such contribution are effectively transferred to that foreign fund.

Art. 30. Amendment. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 31. Applicable Law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law and the 2007 Law, both as amended.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the appearing party declares to subscribe the shares as follows:

Shareholder

HP Fondsmæglersekskab A/S 310 shares

TOTAL: 310 shares

All these shares have been fully paid up by payments in cash, so that the sum of thirty-one thousand EUR (31,000.- EUR) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who so certifies.

Estimate of Costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its formation, at three thousand three hundred Euros (EUR 3,300.-).

Extraordinary General Meeting

Here and now, the above-named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as duly convened, has held an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, he has passed the following resolutions:

- 1) The registered office of the Company is set in Luxembourg, Centre Europe, 5 Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.
- 2) The number of directors is set at three (3) and that of the auditors at one (1).
- 3) The following are appointed directors, their mandates expiring at the issue of the annual general meeting which is to be held in 2012:

a) Mr. Tom Nygaard SØRENSEN, Former Managing Director, Dexia P-H Bank A/S and P-H Bank A/S, born on 25 April 1950, in Frederiksberg (Denmark), residing professionally at Ved Lindelund 88, DK-2605 Brønby;

b) Mr. Jacob Carl JACOBSEN, Attorney-at-Law, born on 14 August 1963, in Copenhagen (Denmark), residing professionally at Gammel Mønt 14, DK1117 Copenhagen; and

c) Mr. Michael Nielsen, Partner and Asset Manager, born on 19 November 1952, in Frederiksberg (Denmark), residing professionally at Kronprinsessegade 18, 1.sal, DK-1306 Copenhagen.

- 4) The following company has been appointed Auditor, the mandate of which will expire at the issue of the annual general meeting to be held in 2012:

A3T S.A., with registered office at 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B.158687.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the above-named person, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person, in case of divergences between the English and French texts, the English version will prevail.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date given at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing person, who is known to the notary by his/her names, Christian name, civil status and residence, said person appearing signed with us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

A COMPARU:

HP Fondsmæglersekskab A/S, une société anonyme (Aktieselskab) de droit danois, immatriculée sous le numéro 27 40 31 74, ayant son siège social à Kronprinsessegade 18, 1. Sal, DK-1306 Copenhagen, Danemark;

ici représentée par Maître Andreas SCHUTH, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à 2a, boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Copenhagen, le 20 juin 2011.

La prédite procuration, signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec les formalités d'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société anonyme à constituer comme suit:

Titre I^{er} . - Formation, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Formation.

1.1 Il est formé entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de «HP LUX SICAV-SIF S.A.» (la «Société»), qualifiée de société d'investissement à capital variable -Fonds d'Investissement Spécialisé («SICAV-FIS»), gouvernée par la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 concernant les fonds d'investissement spécialisés (la «Loi de 2007») et les autres lois et réglementations connexes, notamment la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»);

1.2 L'investissement dans la Société est exclusivement réservé aux investisseurs avertis (les «Investisseurs Avertis») tels que définis dans la Loi de 2007.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par décision du Conseil d'Administration, des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

2.2 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise.

Art. 3. Durée. La Société est établie pour une durée indéterminée. Elle peut être dissoute par décision des actionnaires statuant de la manière requise pour la modification de ses statuts.

Art. 4. Objet.

4.1 L'objet de la Société est de placer les fonds dont elle dispose en valeurs diverses et autres actifs autorisés au sens le plus large que permet la Loi de 2007, dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier les actionnaires des résultats de la gestion de la Société.

4.2 La Société peut participer à la création et au développement de toute entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tout concours par le biais de prêts, garanties ou de toutes autres manières aux filiales, sociétés affiliées ou sociétés-mères.

4.3 La Société peut prendre toutes les mesures et effectuer toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet au sens le plus large dans le cadre de la Loi de 2007.

Titre II. - Capital - Compartiments - Restrictions - Valeur Nette d'Inventaire - Emission d'actions - Rachat d'actions

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital de la Société sera à tout moment égal à la valeur des actifs nets de la Société telle que déterminé conformément à l'Article 8 des Statuts.

5.2 Le capital souscrit de la Société, augmenté par la prime d'émission s'il y en a, ne doit pas être au moins inférieur à un million deux cent cinquante mille Euro (1.250.000,-EUR). Ce minimum devra être atteint dans la période de douze (12) mois suivant l'autorisation de la Société par l'autorité de surveillance compétente luxembourgeoise, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la "CSSF").

5.3 Le capital initial souscrit est de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions entièrement libérées de la Société. Les actions sont sans mention de valeur.

5.4 Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre, sans limitation et à tout moment, d'autres actions sans valeur nominale, entièrement libérées de la Société, à leur Valeur Nette d'Inventaire correspondante par action déterminée conformément à l'Article 8 des Statuts sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription pour les actions à émettre.

5.5 Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout Administrateur directeur de la Société dûment autorisé ou à tout ou à toute autre personne dûment autorisée la charge d'accepter les souscriptions, d'en recevoir paiement et de délivrer ces nouvelles actions.

5.6 Les actions seront émises sous la forme nominative uniquement. La propriété d'action nominative sera prouvée par une confirmation de propriété. Aucun certificat d'action ne sera émis pour les actions nominatives sauf requête expresse.

5.7 Le Conseil d'Administration peut décider d'émettre une ou plusieurs catégories d'actions suivant des critères spécifiques à déterminer tels que montants minima d'investissement, des structures de commissions, charges, rémunérations spécifiques, la politique de distribution ou autres critères.

5.8 Le Conseil d'Administration peut également décider de créer dans chaque catégorie d'actions deux ou plusieurs sous-catégories dont les avoirs seront conjointement investis selon la politique d'investissement spécifique de la catégorie

concernée, mais avec des structures spécifiques de commissions d'émission et de rachat, de frais ou autres spécificités appliquées à chaque sous-catégorie.

5.9 Des fractions d'actions peuvent être émises jusqu'à quatre décimales d'une action. Les fractions d'actions n'auront aucun droit de vote mais participeront dans la distribution de dividendes, s'il y en a, et au produit de liquidation.

5.10 Lors de l'émission de différentes catégories ou sous-catégories d'actions, chaque actionnaire a le droit de demander, à tout moment et à ses propres frais, la conversion de ses actions d'une catégorie ou d'une sous-catégorie en actions de l'autre catégorie ou sous-catégorie, sur base de la Valeur Nette d'Inventaire correspondante des actions à convertir (à moins que des restrictions ne soient contenues dans le Prospectus de la Société (le «Prospectus»)).

Art. 6. Compartiments.

6.1 Le Conseil d'Administration peut créer, dans le cadre de l'article 71 de la Loi de 2007, un ou plusieurs Compartiments qui peuvent se différencier, entre autres, par la nature des risques ou des biens acquis, les conditions d'émissions de ceux-ci, selon la devise ou selon d'autres caractéristiques. Lors de la création de chaque Compartiment supplémentaire, le Prospectus sera mis à jour en conséquence. La résolution du Conseil d'Administration créant un ou plusieurs Compartiments dans la Société, ainsi que toutes les modifications subséquentes, engageront la Société à l'égard des tiers à la date desdites résolutions.

6.2 La société est une entité individuelle. Toutefois, chaque Compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de la société. Les droits des détenteurs de titres relatifs à un Compartiment et les droits des créanciers sont limités aux actifs de ce Compartiment, lorsqu'ils sont relatifs à un Compartiment ou nés à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation d'un Compartiment. L'actif d'un Compartiment répond exclusivement des droits des détenteurs de titres relatifs à ce Compartiment et de ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment. Les Détenteurs de titres ou les créanciers de la Société, dont les droits ne sont pas liés à un Compartiment spécifique de la Société, n'ont aucun droit sur les actifs de chacun de ces Compartiments.

6.3 Dans les relations entre Détenteurs de titres et les créanciers, chaque Compartiment est traité comme une entité à part.

6.4 Aucune résolution du Conseil d'Administration de la Société ne peut modifier la résolution qui crée ledit Compartiment ou ne peut porter directement atteinte aux droits des Détenteurs de titres ou des créanciers, dont les droits sont liés à ce Compartiment, sans l'approbation ex ante des Détenteurs de titres, ainsi que des créanciers, dont les droits sont liés à ce Compartiment. Toute décision du Conseil d'Administration prise en violation de cet article est nulle et non avenue.

6.5 Sans préjudice de ce que prévoit l'Article 6.4, chaque Compartiment de la Société peut être liquidé séparément sans que ladite liquidation entraîne la liquidation d'un autre Compartiment de la Société ou de la Société elle-même.

6.6 Aux fins de la détermination du capital de la Société, le capital de la Société sera l'équivalent des Valeurs Nettes d'Inventaire de l'ensemble des Compartiments.

Art. 7. Restrictions.

7.1 Tout investisseur dans la Société ou un des Compartiments doit être un Investisseur Averti.

7.2 Le Conseil d'Administration ou, le cas échéant, les délégués nommés par le Conseil d'Administration pour recevoir les ordres de souscription des actions de la Société, pourront exiger des investisseurs toutes informations et documents requis et nécessaires pour l'évaluation d'un investisseur en tant qu'Investisseur Averti.

7.3 Tout investisseur qui prendrait connaissance de qu'il n'est pas un Investisseur Averti, au sens de la Loi de 2007 est obligé d'en informer immédiatement le Conseil d'Administration par écrit.

7.4 Si un investisseur n'est pas capable de produire la preuve au Conseil d'Administration qu'il a repris ou acquis le statut d'Investisseur Averti, les actions de cet investisseur seront immédiatement rachetées par défaut sur décision du Conseil d'Administration. Le prix de rachat pour ces actions rachetées sera fixé conformément aux règles mentionnées dans le Prospectus de la Société.

7.5 En plus de toute responsabilité selon le droit applicable, tout actionnaire qui n'est pas qualifié d'Investisseur Averti tel que défini par la Loi de 2007 doit exonérer de toute responsabilité et indemniser la Société, le Conseil d'Administration, les autres actionnaires de la Société et/ou les préposés de la Société, pour tous les préjudices, pertes et dépenses résultant de ou liés à la détention d'actions du fait de la communication par l'actionnaire en cause de documents ou de représentations faux ou trompeurs afin de faussement établir son statut d'Investisseur Averti au sens de la Loi de 2007 ou de l'absence de notification de la perte de ce statut.

7.6 Dans l'intérêt de la Société, le Conseil d'Administration peut limiter ou empêcher d'obtenir la propriété des actions dans la Société à toute personne physique ou personne morale.

Art. 8. Valeur Nette d'Inventaire.

8.1 Chaque fois que le Compartiment émettra ou rachètera des actions du Compartiment, le prix de l'action se déterminera sur base de la Valeur Nette d'Inventaire des actions telle que définie ci-dessous.

8.2 La Valeur Nette d'Inventaire des actions de tout Compartiment sera déterminée par la Société ou son mandataire périodiquement selon les modalités du paragraphe suivant, et en aucun cas moins d'une fois par an, un ou des jours

ouvrables bancaires à Luxembourg (chaque horaire ou jour pour déterminer la Valeur Nette d'Inventaire est désigné dans les présents Statuts comme «Jour d'Evaluation»).

8.3 Le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des actions de tout Compartiment ainsi que leur émission et rachat peut être suspendu dans les circonstances suivantes:

- durant toute période (autre que vacances ordinaires ou fermetures habituelles de week-ends) au cours de laquelle tout marché ou bourse est fermé, lesquels sont les principaux marchés ou bourses pour une partie déterminante des investissements du Compartiment ou pendant laquelle les opérations y sont restreintes ou suspendues; ou
- lorsqu'il existe une situation d'urgence par suite de laquelle il est impossible de disposer des investissements qui constituent une part substantielle des avoirs du Compartiment; ou
- lorsque les moyens de communication, normalement employés pour déterminer le prix d'un investissement attribuable au Compartiment ou les prix courants sur une bourse sont hors de service; ou
- lorsque, pour une raison quelconque, la valeur d'un investissement du Compartiment ne peut, sous le contrôle et la responsabilité du Conseil d'Administration, raisonnablement être déterminée avec la rapidité et l'exactitude souhaitables; ou
- lorsque le transfert d'argent qui sera ou peut être impliqué dans la réalisation ou le paiement relatif à tout investissement du Compartiment ne peut pas être réalisé au taux normal de change, selon l'avis du Conseil d'Administration; ou
- dès qu'une décision est prise de dissoudre ou de liquider le Compartiment; ou
- lorsque des restrictions de change ou de mouvements de capitaux empêchent l'exécution des opérations de la part du Compartiment ou lorsque des opérations d'achat et de vente des avoirs de la Société ne peuvent être réalisées aux taux normaux de change.

8.4 La suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des actions ainsi que de leur émission et rachat sera publiée dans un journal luxembourgeois et dans un journal de plus grande circulation.

8.5 Toute suspension sera notifiée aux investisseurs ou actionnaires affectés, c'est-à-dire ceux qui ont fait une demande de souscription ou de rachat des actions pour lesquels le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire a été suspendu. Les demandes de souscription et de rachat suspendues seront traitées au premier Jour d'Evaluation après la fin de la suspension. Les demandes de souscription et de rachat suspendues peuvent être retirées par notification écrite sous réserve que ces notifications parviennent à la Société avant la fin de la suspension.

8.6 Au cas où le calcul de la valeur nette d'inventaire est suspendu pour une période excédant un mois, chaque actionnaire sera personnellement prévenu.

8.7 La Valeur Nette d'Inventaire des actions de chaque Compartiment sera exprimée dans la devise de la Société par un chiffre par action et sera déterminée à tout Jour d'Evaluation en divisant la valeur des avoirs nets du Compartiment à attribuer à cette catégorie/sous-catégorie d'actions, étant la valeur des avoirs de cette catégorie/sous-catégorie d'actions du Compartiment moins ses engagements à calculer à l'époque fixée par le Conseil d'Administration ou son mandataire dûment autorisé au Jour d'Evaluation, par le nombre des actions de la catégorie/sous catégorie du Compartiment en circulation.

8.8 L'évaluation se fera comme suit:

A) Les avoirs du Compartiment sont censés comprendre:

- a) toutes les espèces en caisse ou en banque y compris les intérêts échus mais non encore reçus et les intérêts courus sur ces dépôts jusqu'au Jour d'Evaluation;
- b) tous les effets et billets payables à vue et tous montants dus (y compris les résultats de la vente de titres dont le prix n'a pas encore été touché);
- c) toutes les valeurs, parts, actions, obligations, droits d'option ou de souscription, et autres investissements et valeurs mobilières qui sont la propriété d'un Compartiment;
- d) tous les dividendes et distributions dus à un Compartiment en espèces ou en titres dans la mesure où la Société en a connaissance;
- e) tous les intérêts échus mais non encore reçus et tous les intérêts produits jusqu'au Jour d'Evaluation par les titres qui sont la propriété d'un Compartiment, sauf toutefois si ces intérêts sont compris dans le principal de ces valeurs;
- f) les dépenses de constitution de la Société dans la mesure où elles n'ont pas été amorties; et
- g) tous les autres avoirs de quelque nature qu'ils soient incluant les dépenses payées d'avance.

La valeur des avoirs de la Société est établie comme suit:

1) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance, mais non encore touchés, est supposée être constituée par la valeur entière de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable que ces valeurs puissent être entièrement touchées, auquel cas la valeur sera déterminée en retranchant tel montant que le Conseil d'Administration estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs;

2) Les valeurs admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé seront évaluées sur la base du dernier prix disponible sur telle bourse ou tel marché. Si la même valeur mobilière est cotée sur différents marchés, la cotation du marché principal de cette valeur sera déterminante;

3) Les valeurs non cotées en bourse ou non négociées sur un marché réglementé ou pour lesquelles aucune cotation n'est disponible ou pour lesquelles le prix indiqué au (2) n'est pas représentatif de la valeur réelle du marché, seront évaluées avec prudence et de bonne foi sur la base de leur prix de vente raisonnable et prévisible.

Les valeurs exprimées dans une monnaie autre que la monnaie de la Société seront converties sur base du cours officiel au jour applicable ouvrable à Luxembourg.

Dans la mesure où il est impossible ou incorrect d'établir l'évaluation selon les règles décrites ci-dessus, à la suite de circonstances particulières, le Conseil d'Administration ou son mandataire est en droit d'appliquer d'autres critères d'évaluation généralement admis et vérifiables par un réviseur d'entreprises, pour obtenir une évaluation équitable des avoirs totaux du Compartiment.

B) Les engagements de la Société sont censés comprendre:

1) tous les emprunts, effets échus et autres montants dus;

2) toutes les obligations connues, dues ou non encore dues, incluant toutes obligations contractuelles venues à échéance pour paiement soit en espèces soit en nature (y compris le montant de tous les dividendes déclarés par la Société relativement au Compartiment mais non encore payés);

3) toutes réserves autorisées ou approuvées par les administrateurs, en particulier celles créées pour refléter une dépréciation possible de certains actifs du Compartiment;

4) tous les autres engagements du Compartiment de quelque nature que ce soit, autres que les engagements représentés par les actions de la Société. Pour évaluer le montant de ces engagements, la Société à l'égard du Compartiment prendra en considération toutes ses dépenses à payer telles que décrites à l'article 28 des présents Statuts incluant sans limitation, les frais en relation avec son établissement et les frais pour des modifications ultérieures aux Statuts, les frais et dépenses payables au Gestionnaire en Investissement, à la Banque Dépositaire (tels que définis dans le Prospectus de la Société) et à ses correspondants, aux agents domiciliataires, agents administratifs ou autres mandataires et employés de la Société ainsi qu'au représentant permanent de la Société dans les pays où la Société est soumise à l'enregistrement, tous honoraires dus au réviseur d'entreprises et aux conseillers juridiques de la Société, tous les frais d'impression des rapports financiers annuels, tous les frais en rapport avec la convocation et la tenue des assemblées des actionnaires et du Conseil d'Administration, les dépenses raisonnables de déplacement des administrateurs, jetons de présence, les frais des déclarations d'enregistrement, toutes dépenses en rapport avec l'enregistrement et avec le maintien de l'inscription de la Société auprès des administrations gouvernementales et bourses de valeurs, les coûts de publication du prix d'émission et de rachat ainsi que tous les autres frais d'exploitation incluant les commissions financières, bancaires et de courtage encourues lors de l'achat ou de la vente des actifs ou autrement et tous autres frais de fonctionnement et d'administration. Pour évaluer le montant de ces engagements, la Société peut évaluer toute dépense administrative ou autre régulière ou périodique sur la base d'une estimation pour l'année ou sur toute autre période en divisant le montant proportionnellement aux fractions de pareille période.

8.9 Pour évaluer le montant de ces engagements, la Société devra prendre en compte au prorata temporis les dépenses, les coûts administratifs ou autres frais qui apparaissent régulièrement ou périodiquement.

8.10 Chacune des actions de la Société en cours de rachat devra être considérée comme une action émise et en cours jusqu'à la fin de la transaction au Jour d'Evaluation approprié au rachat de cette action et son prix devra être considéré comme une dette de la Société à la fermeture de la transaction à ce jour jusqu'à ce que le prix soit payé.

8.11 Chaque action émise par la Société en conformité avec les demandes de souscription reçues devra être considérée comme émise à partir de la fin du Jour d'Evaluation de son émission et son prix sera considéré comme un montant dû à la Société jusqu'à ce que la Société le reçoive.

8.12 En plus, des dispositions appropriées seront réalisées pour comptabiliser les frais et charges de la Société aussi bien que les produits de placement.

8.13 Au cas où il serait impossible ou incorrect de réaliser une évaluation en conformité avec les règles ci-dessus en raison des circonstances ou événements exceptionnels, le Conseil d'Administration peut utiliser d'autres principes d'évaluation généralement reconnus, qui pourront être examinés par un réviseur, afin d'atteindre une évaluation correcte de la totalité des actifs du Compartiment.

Art. 9. Emission et Conversion d'actions.

9.1 La société est autorisée, sans limitation, à émettre à tout moment un nombre d'actions illimité dans chaque Compartiment. Lorsque la Société offrira les actions d'un Compartiment en souscription, le prix par action auquel pareilles actions seront émises sera basé sur la Valeur Nette d'Inventaire telle que définie à l'Article 8 ci-dessus. Le Conseil d'Administration pourra décider qu'une commission d'émission sera due.

9.2 L'attribution des actions se fera immédiatement lors de la souscription. Les versements seront réalisés dans la monnaie de la Société. Le prix de souscription pour chaque action est payable par virement seulement dans les trois jours bancaires ouvrables suivant le Jour d'Evaluation. Le Conseil d'Administration peut déterminer discrétionnairement le montant minimum de toute souscription dans la Société ou tout Compartiment.

9.3 La Valeur Nette d'Inventaire de la Société et d'une catégorie ou sous-catégorie d'actions sera la Valeur Nette d'Inventaire déterminée au Jour d'Evaluation de la date de réception de la demande de souscription sous réserve qu'une telle demande ait été reçue au plus tard à l'heure déterminée de temps à autre par le Conseil d'Administration. Si une

telle demande est reçue au Jour d'Evaluation après l'horaire déterminé par le Conseil d'Administration ou un jour qui n'est pas un Jour d'Evaluation, la Valeur Nette d'Inventaire à prendre en compte devra être la Valeur Nette d'Inventaire déterminée le Jour d'Evaluation suivant.

9.4 La Société peut aussi accepter des valeurs en paiement des actions à condition que les valeurs rencontrent la politique d'investissement et les restrictions d'investissement de la Société. En ce cas, le réviseur d'entreprises de la Société établira un rapport pour évaluer l'apport en nature, rapport dont les frais seront supportés soit par l'investisseur qui a choisi ce mode de paiement soit par le Gestionnaire en Investissement s'il en a été ainsi convenu. Le Conseil d'Administration peut en outre subordonner l'acceptation d'un tel paiement à d'autres conditions telles que spécifiées dans la documentation de vente de la Société.

9.5 Le Conseil d'Administration pourra, s'il l'estime approprié, fermer le Compartiment à de nouvelles souscriptions.

9.6 A moins que la Société n'en dispose autrement pour certaines catégories d'actions ou Compartiments, tout actionnaire peut demander par écrit irrévocable la conversion de tout ou partie de ses actions d'un Compartiment en actions d'une catégorie similaire de tout autre Compartiment, sous réserve des restrictions quant aux modalités, aux conditions et au paiement des charges et commissions que la Société déterminera.

9.7 La conversion des actions d'un Compartiment en actions d'un autre Compartiment se fera par référence à la Valeur Nette d'Inventaire respective des deux Compartiments, calculée au Jour d'Evaluation pertinent.

9.8 Un droit de conversion peut être facturé, qui s'élèvera à la différence entre le droit de souscription entre les deux Compartiments concernés, pour le cas où le droit de souscription du Compartiment dans lequel l'actionnaire convertit ses actions est plus élevé que le droit de souscription du Compartiment précédent.

9.9 Une conversion d'actions d'un Compartiment en actions d'un autre Compartiment sera traitée comme un rachat des actions et acquisition simultanée des actions. Tous les termes et informations concernant le rachat d'actions seront également applicables à la conversion d'actions.

Art. 10. Rachat d'actions.

10.1 Ainsi qu'il est plus spécifiquement expliqué ci-après, la Société a, à tout moment, le pouvoir de racheter ses propres actions émises et libérées dans les seules limites imposées par la loi.

10.2 A moins que la Société n'en dispose autrement pour certaines catégories de Compartiments, tel que spécifié dans le Prospectus, tout actionnaire de tout Compartiment est en droit de demander, à tout moment, de façon irrévocable le rachat de tout ou partie de ses actions dans le Compartiment par la Société. Dans ce cas, la Société rachètera ces actions sous réserve de toute suspension de cette obligation de rachat telle que fixée par l'Article 8 ci-dessus. Les actions rachetées par la Société seront annulées.

10.3 Le prix de rachat par action sera basé sur la Valeur Nette d'Inventaire du Compartiment concerné de la Société telle que déterminée par l'article 8 ci-dessus, diminué d'une commission de rachat telle que déterminée par le Conseil d'Administration de temps en temps, tel que décrit dans le Prospectus.

10.4 La Valeur Nette d'Inventaire sera la Valeur Nette d'Inventaire déterminée au Jour d'Evaluation au jour de réception de la demande de rachat, sous réserve que cette demande ait été reçue au plus tard à l'heure déterminée de temps à autre par le Conseil d'Administration.

10.5 Toute demande reçue après cette heure ou un jour qui n'est pas un Jour d'Evaluation sera réalisée sur la base de la Valeur Nette d'Inventaire calculée lors du Jour d'Evaluation suivant.

10.6 Tout paiement à l'actionnaire en exécution de cet Article se fera par virement bancaire dans la devise de référence de la Société ou dans toute autre devise librement convertible au choix et aux frais de l'actionnaire et sera versé dans les cinq (5) jours bancaires ouvrables suivant le Jour d'Evaluation concerné et après la réception de la documentation appropriée. Si les conditions du marché le permettent, la Société peut satisfaire des demandes de rachat individuelles «en nature» à condition que la demande de rachat excède un montant tel que déterminé par le Conseil d'Administration de temps à autre. Dans ce cas, le réviseur d'entreprises de la Société établira un rapport écrit pour évaluer le paiement en nature, dont les frais seront supportés soit par l'actionnaire bénéficiant du rachat en nature, soit par le Gestionnaire en Investissements, en cas d'un tel accord. En outre, le Conseil d'Administration peut assujettir un tel paiement à d'autres conditions telles que décrites dans le Prospectus de vente.

10.7 Toute demande de rachat doit être présentée par l'actionnaire par écrit irrévocable au siège social de la Société à Luxembourg, ou au bureau de la personne ou de la société désignée par la Société comme son mandataire pour le rachat d'actions, cette demande, dans le cas où un certificat d'actions a été émis, étant accompagnée du ou des certificat (s) d'actions dans leur forme adéquate ou de la preuve adéquate de succession ou cession satisfaisante pour la Société.

10.8 Si les demandes de rachat excèdent un certain pourcentage de la valeur nette d'inventaire des actions du Compartiment, ce pourcentage étant déterminé par le Conseil d'Administration de temps à autre et divulgué dans le Prospectus de la Société, la Société se réserve le droit de reporter le rachat de tout ou partie des actions au Jour d'Evaluation suivant. A ce Jour d'Evaluation suivant, les demandes précédemment reçues seront traitées en priorité par rapport aux demandes de rachat ultérieures.

10.9 Si les actifs nets d'un Compartiment à tout Jour d'Evaluation deviennent à tout moment inférieurs au niveau minimum déterminé par la Société et contenu dans le Prospectus, la Société peut discrétionnairement racheter toutes les actions émises. L'ensemble de ces actions sera racheté à la Valeur Nette d'Inventaire par action, diminuée de tous

frais de liquidation ou autres encourus. La Société informera les actionnaires du Compartiment concerné avant la date effective pour le rachat obligatoire en notifiant directement les actionnaires à l'adresse indiquée sur le registre des actionnaires. La notification indiquera les raisons et les procédures des opérations de rachat.

Titre III. - Administration

Art. 11. Conseil d'Administration.

11.1 La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société (le «Conseil d'Administration»).

11.2 Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale annuelle pour une période se terminant à la prochaine assemblée annuelle et resteront en place jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et être remplacé à tout moment au terme d'une résolution adoptée par les actionnaires.

11.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant par la suite de décès, de retraite ou autrement, les administrateurs restants pourront se réunir et élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 12. Présidence du Conseil.

12.1 Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un Président et pourra élire en son sein un ou plusieurs Vice-Présidents. Il pourra aussi choisir un Secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui devra dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées des actionnaires. Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président ou de tout administrateur, au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le Président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires ou, en son absence ou impossibilité d'agir, le Vice-Président ou tout autre administrateur désigné par le Conseil d'Administration les présideront provisoirement, ou en leur absence ou impossibilité d'agir, les actionnaires pourront désigner un autre administrateur ou fondé de pouvoir de la Société comme président à titre provisoire à la majorité des actions présentes ou représentées à cette assemblée.

12.2 Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration ou, en son absence ou impossibilité d'agir, le Vice-Président ou un autre administrateur désigné par le Conseil d'Administration les présideront comme président à titre provisoire.

12.3 Le Conseil d'Administration nommera, de temps à autre, des directeurs de la Société incluant les directeurs dont les fonctions seront jugées nécessaires pour mener à bien les affaires et la gestion de la Société, qui n'auront pas besoin d'être administrateurs ou actionnaires de la Société. Les directeurs désignés, sauf stipulation contraire dans les présents Statuts, auront les pouvoirs et les charges qui leur sont attribués par le Conseil d'Administration.

12.4 Un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation sur consentement par écrit, câble, télégramme, télex, télécopie ou moyens similaires de communication de chaque administrateur.

12.5 Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration se tenant à une heure et à un endroit déterminé dans une résolution préalable adoptée par le Conseil d'Administration.

12.6 Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit, câble, télégramme, télex, télécopie ou moyens similaires de communication un autre administrateur comme mandataire.

12.7 Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des administrateurs est présente ou représentée à cette réunion. Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion. Si lors d'une réunion, il y a un nombre de votes égal pour et contre une décision, la voix du Président sera prépondérante.

12.8 Tout membre du Conseil d'Administration qui participe à la tenue d'une réunion du Conseil d'Administration par un moyen de communication (incluant le téléphone ou la conférence vidéo), permettant à tous les autres membres du Conseil d'Administration présents lors de cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou par tout autre moyen de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera considéré comme présent à cette réunion et devra être compté lors du décompte du quorum et pourra voter sur les matières envisagées lors de cette réunion. Les membres du Conseil d'Administration qui participent à la tenue de la réunion du Conseil d'Administration via un tel moyen de communication devront ratifier leurs votes en signant une copie du procès-verbal de la réunion.

12.9 Les résolutions signées par tous les membres du Conseil d'Administration seront valables et effectives comme si elles étaient passées par une réunion dûment convoquée et tenue. Leurs signatures apparaîtront sur un seul document ou plusieurs copies d'une seule décision et pourront être justifiées par lettre, câble, télégramme, télex, télécopie ou d'autre moyen de communication similaire.

Art. 13. Procès-verbaux.

13.1 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président ou en son absence par le président à titre provisoire, qui a présidé la réunion ou par deux (2) administrateurs.

13.2 Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président ou le président à titre provisoire ou par deux (2) administrateurs ou par le Secrétaire ou son adjoint.

Art. 14. Pouvoirs du Conseil d'Administration.

14.1 Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration, de disposition et d'exécution dans l'intérêt de la Société.

14.2 Le Conseil d'Administration aura le pouvoir de nommer un dépositaire et autres prestataires de service qu'il jugera nécessaire de temps en temps.

14.3 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

14.4 Le Conseil d'Administration, appliquant le principe de la diversification du risque, est autorisé à déterminer la politique d'investissement de la Société dans le respect des dispositions légales applicables et de l'objet social tel qu'il est défini à l'Article 3 ci-dessus.

Art. 15. Non-Validité. Aucun contrat ou autre transaction conclus entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou directeurs de la Société auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou le fait qu'il en serait administrateur, directeur ou employé, à condition, cependant, que la Société n'achète ni ne vende consciemment des placements faisant partie de son portefeuille à ses directeurs ou administrateurs ou à tout autre firme dans laquelle ses directeurs ou administrateurs détiennent 10% (dix pourcents) ou plus des actions émises.

Art. 16. Indemnisation. La Société pourra indemniser tout administrateur ou directeur, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs des dépenses raisonnablement occasionnées par tout action ou procès auquel il aura été partie en raison de sa qualité d'administrateur ou de directeur de la Société ou pour avoir été, à la demande de la Société, administrateur ou directeur de tout autre fonds dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareille action ou procès il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnisation ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que l'administrateur ou le directeur en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à l'indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef de l'administrateur ou du directeur.

Art. 17. Délégation. Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière et aux affaires de la Société (dont le droit d'agir comme signataire autorisé de la Société) et à l'exécution d'opérations en vue de l'accomplissement de son objet et de la poursuite de la politique de la Société à des directeurs de la Société ou des tiers qui peuvent, avec l'autorisation du Conseil d'Administration, déléguer à leur tour leurs pouvoirs.

Art. 18. Signatures. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature conjointe de tout administrateur et de tout directeur dûment autorisé ou par la signature individuelle de tout administrateur ou mandataire de la Société dûment autorisé à cette fin ou par la seule signature de toute autre personne à qui des pouvoirs spéciaux auront été délégués par le Conseil d'Administration, mais uniquement dans les limites de ces pouvoirs.

Titre IV. - Assemblées

Art. 19. Pouvoirs. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société.

Art. 20. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou en tout autre endroit à Luxembourg tel qu'il sera fixé dans l'avis de la convocation, le troisième vendredi du mois d'avril de chaque année à 11.00 heures (heure locale) et pour la première fois en 2012. Si ce jour est un jour bancaire férié à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour bancaire ouvrable suivant. Un «jour bancaire ouvrable» signifie un jour durant lequel les banques sont ouvertes à Luxembourg. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir en dehors du Luxembourg, si les circonstances exceptionnelles l'exigent, selon l'avis discrétionnaire et absolu du Conseil d'Administration.

Art. 21. Autres assemblées générales des actionnaires. Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 22. Procédures. Toutes les assemblées générales seront convoquées selon les prescriptions de la loi luxembourgeoise.

Art. 23. Vote.

23.1 Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant une autre personne (qui n'a pas besoin d'être elle-même actionnaire et qui peut être un administrateur de la Société) comme mandataire; la procuration sera donnée par écrit ou sous la forme d'un câble, télégramme, télex, télécopie ou autres moyens similaires de communication.

23.2 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par les présents Statuts ou par la loi, les décisions de l'assemblée des actionnaires dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

23.3 Le Conseil d'Administration peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les actionnaires, notamment, et sans limitation, les conditions de participation aux assemblées des actionnaires.

23.4 Toute résolution de l'assemblée générale des actionnaires affectant les droits de détenteurs d'actions d'un Compartiment vis-à-vis des droits de détenteurs d'actions d'un autre Compartiment sera soumise, pour chaque Compartiment, aux exigences de quorum et de majorité décrites à l'Article 24.

Art. 24. Assemblées générales des actionnaires de Compartiments.

24.1 Les actionnaires de tout Compartiment et/et de toute catégorie d'actions peuvent tenir, à tout moment, des assemblées générales des actionnaires afin de se prononcer sur toute question qui se rapporte exclusivement à ce Compartiment et/ou cette catégorie.

24.2 Les dispositions des Articles 20 et 21 sont applicables à ces assemblées générales des actionnaires. Sauf disposition contraire des présents Statuts ou de la loi, les résolutions de l'assemblée générale des actionnaires d'un Compartiment et/ou catégorie d'actions sont adoptées à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Titre V. - Divers

Art. 25. Année fiscale et États financiers. L'année fiscale de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de chaque année. La première année fiscale commencera au jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2011.

Art. 26. Réviseur. La Société nommera un réviseur d'entreprises indépendant (réviseur d'entreprises agréé) pour exécuter les tâches prévues par la loi. Le réviseur sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires et restera en fonction jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Art. 27. Dividendes.

27.1 L'assemblée générale des actionnaires ou des Compartiments décidera de l'usage à faire des bénéfices de la Société ou du Compartiment (y comprises les plus-values nettes réalisées) et pourra périodiquement déclarer des dividendes ou autoriser le Conseil d'Administration à le faire, à condition que les avoirs nets de la Société ne tombent pas en dessous de un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000,-). Les dividendes annoncés seront payés dans la devise de référence de la Société ou en actions de la Société aux temps et lieu choisis par le Conseil d'Administration. Au sein de chaque Compartiment, des actions peuvent être émises en tant que actions de capitalisation ou actions de distribution, tel que déterminé par la Société.

27.2 L'assemblée générale annuelle des actionnaires décidera sur recommandation du Conseil d'Administration quelle portion des bénéfices de la Société sera distribuée.

Art. 28. Dépenses.

28.1 La Société supportera les commissions à payer au Gestionnaire en Investissement, à la Banque Dépositaire et l'Agent Administratif ainsi qu'à tout autre prestataire de services désigné de temps à autre par le Conseil d'Administration.

28.2 La Société supportera, en outre, toutes les dépenses et les frais légaux encourus par la Société de Gestion pour le compte de la Société.

28.3 De plus, la Société supportera aussi les dépenses suivantes:

- tous les impôts payables sur les actifs, les revenus et les dépenses imputables à la Société;
- les commissions de courtage et bancaires usuelles encourues lors des opérations de la Société;
- toutes dépenses en rapport avec l'enregistrement et avec le maintien de l'inscription de la Société auprès des administrations gouvernementales et bourses de valeurs;
- la rémunération du Réviseur d'Entreprises et des Conseillers Juridiques de la Société;
- tous les frais de publication et d'information aux actionnaires, notamment les coûts d'impression et de distribution des rapports financiers annuels ainsi que du Prospectus;
- tous ses frais de fonctionnement et d'administration.

Toutes dépenses périodiques seront imputées d'abord sur les revenus courants; en cas d'insuffisance, sur les plus-values réalisées et, si besoin, sur les avoirs.

Art. 29. Liquidation de la Société, Liquidation ou Fusion d'un Compartiment.

29.1 En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou plusieurs liquidateur(s) (qui pourront être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires procédant à cette dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

29.2 En cas de liquidation de la Société considérée, toute émission ou rachat d'actions seront suspendus après publication du premier avis convoquant l'assemblée extraordinaire des actionnaires dans le but de liquider la Société. Toutes les actions existantes au moment de telle publication participeront dans la distribution du produit de liquidation de la

Société. Le produit net de liquidation sera distribué aux détenteurs d'actions dans la Société en proportion de leur détention d'actions dans la Société.

29.3 La Société peut décider de liquider un compartiment lorsque la Valeur Nette d'Inventaire d'un compartiment est inférieure à ou n'a pas atteint tel montant déterminé de temps à autre par la Société pour qu'un tel Compartiment puisse être exploité d'une manière économiquement efficiente, si un changement dans la situation économique ou politique relative au Compartiment justifierait une telle liquidation, ou si nécessaire dans l'intérêt des actionnaires ou de la Société. Tout actionnaire sera avisé par la Société de toute décision de liquider le Compartiment concerné avant la date effective de la liquidation. Dans ce cas, les avoirs du Compartiment seront réalisés, les dettes payées et le produit net de réalisation distribué aux actionnaires proportionnellement à leur détention d'actions dans le Compartiment concerné. Dans le cas toute liquidation de tout Compartiment, aucune émission, conversion ou rachat d'action ne sera permise après la publication du premier avis aux actionnaires. Toutes les actions en circulation au moment de cette publication participeront dans la distribution de liquidation de la Société ou du compartiment.

29.4 Un Compartiment peut être fusionné avec un autre Compartiment sur décision du Conseil d'Administration lorsque la valeur de ses avoirs nets est inférieure à tel montant déterminé de temps à autre par la Société pour qu'un tel Compartiment puisse être exploité d'une manière économiquement efficiente, ou si un changement dans la situation économique ou politique relative à un Compartiment justifierait une telle fusion ou si nécessaire dans l'intérêt des actionnaires ou de la Société. En pareil cas, avis en sera donné par écrit aux actionnaires. Chaque actionnaire du Compartiment concerné aura la possibilité, pendant une période d'au moins un (1) mois à dater de la notification, de solliciter soit le rachat de ses actions, sans frais, soit l'échange de ses actions, sans frais, contre des actions de tout autre Compartiment non concerné par la fusion. A l'expiration de cette période d'un (1) mois, tout actionnaire qui n'aura pas sollicité le rachat ou l'échange de ses actions sera lié par la décision de fusion.

29.5 Un Compartiment peut être apporté à un autre fonds d'investissement luxembourgeois de la partie II de la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif par décision du Conseil d'Administration de la Société en cas de survenance d'événements spéciaux en dehors de son contrôle tels que des événements d'ordre politique, économique ou militaire ou si le Conseil d'Administration arrive à la conclusion, à la lumière des conditions du marché prédominant ou d'autres conditions, y compris des conditions qui peuvent affecter négativement la possibilité pour un Compartiment d'agir d'une manière économiquement efficiente, et en considération du meilleur intérêt des actionnaires, qu'il y a lieu d'apporter un Compartiment à un autre fonds. En pareil cas, avis en sera donné par écrit aux actionnaires et sera publié dans certains journaux tels que déterminés de temps à autre par le Conseil d'Administration. Chaque actionnaire du Compartiment concerné aura la possibilité, pendant un certain délai tel que fixé par le Conseil d'Administration, et qui ne sera pas inférieur à un (1) mois, et publié dans lesdits journaux, de solliciter, sans frais, le rachat ou la conversion de ses actions. A l'expiration de cette période, l'apport liera tous les actionnaires qui n'ont pas demandé le rachat ou la conversion. Cependant, dans le cas d'un apport à un fonds commun de placement, l'apport liera uniquement les actionnaires qui auront expressément marqué leur accord sur cet apport. Lorsqu'un Compartiment est apporté à un autre fonds d'investissement luxembourgeois, l'évaluation des avoirs du Compartiment sera vérifiée par le réviseur d'entreprises de la Société qui établira un rapport écrit au moment de l'apport.

29.6 Un Compartiment peut être réorganisé par voie de division en deux ou plusieurs Compartiments par décision du Conseil d'Administration de la Société en cas de survenance d'événements spéciaux en dehors de son contrôle tels que des événements d'ordre politique, économique ou militaire ou si le Conseil d'Administration arrive à la conclusion, à la lumière des conditions du marché prédominant ou d'autres conditions, y compris des conditions qui peuvent affecter négativement la possibilité pour un Compartiment d'agir d'une manière économiquement efficiente, et en considération du meilleur intérêt des actionnaires, qu'il y a lieu de réorganiser un Compartiment. Chaque actionnaire du Compartiment concerné aura la possibilité, pendant un certain délai tel que fixé par le Conseil d'Administration, et qui ne sera pas inférieur à un (1) mois, et publié dans lesdits journaux, de solliciter, sans frais, le rachat ou la conversion de ses actions. A l'expiration de cette période, la réorganisation liera tous les actionnaires qui n'ont pas demandé le rachat ou la conversion.

29.7 Un Compartiment peut être apporté à un fonds d'investissement étranger uniquement lorsque les actionnaires du compartiment concerné ont approuvé à l'unanimité l'apport ou à la condition que soient uniquement transférés effectivement au fonds étranger les actionnaires qui ont approuvé pareil apport.

Art. 30. Modification. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps à autre par une assemblée générale des actionnaires soumises aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

Art. 31. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, sont réglées conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives, ainsi que de la Loi de 2007, susmentionnées.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'Article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies et en témoigne expressément.

Souscription et Paiement

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, le comparant déclare souscrire les actions comme suit:

Toutes les actions ont été entièrement payées en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euro (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Actionnaire

HP Fondsmæglersekskab A/S	310 actions
TOTAL:	310 actions

Evaluation de frais

Les parties ont évalué les frais, dépenses et autres charges sous quelque forme que ce soit incombant à la Société ou qui devront être imputés à la Société du chef de sa constitution à environ TROIS MILLE TROIS CENTS EUROS (3.300,- €).

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire prénommé représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqué, adopte les décisions suivantes;

1) Le siège social de la Société est fixé à Luxembourg, Centre Europe, 5 Place de la Gare, (L-1616).

2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des réviseurs d'entreprises à un (1).

3) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2012:

a) Monsieur Tom Nygaard SØRENSEN, ancien Managing Directeur, Dexia P-H Bank A/S et P-H Bank A/S, né le 25 avril 1950 à Frederiksberg (Danemark), demeurant professionnellement à Ved Lindelund 88, DK-2605 Brønby;

b) Monsieur Jacob Carl JACOBSEN, Avocat, né le 14 août 1963 à Copenhague, demeurant professionnellement à Gammel Mønt 14, DK-1117 Copenhague; et

c) Monsieur Michael NIELSEN, Partner and Asset Manager, né le 19 novembre 1952 à Frederiksberg (Danemark), demeurant professionnellement à Kronprinsessegade 18, 1.sal, DK-1306 Copenhague.

4) Est appelée aux fonctions de réviseur d'entreprises, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2010:

A3T S.A., établie et ayant son siège social à 44, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 158687.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Schuth et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 1^{er} juillet 2011. LAC/2011/29929. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2011.

Référence de publication: 2011094546/1104.

(110106617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Colt Group S.A, Société Anonyme.

Capital social: EUR 445.802.507,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 115.679.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration de Colt Group S.A. (la "Société") que Monsieur Anthony Rabin, citoyen britannique résidant professionnellement à Colt Technology Services, Beaufort House, 15 St. Botolph Street, London, EC3A 7QN, Royaume-Uni, a été nommé en tant que membre du conseil d'administration de la Société avec effet au 20 juillet 2011. Cette nomination est effective jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société qui se tiendra le 26 avril 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.
Pour la société Colt Group S.A.
Esmée Chengapen

Référence de publication: 2011103875/17.

(110117698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

DH French Light Industrial S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 97.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 129.075.

Par la présente, il est pris acte que:

- Monsieur Paul King, ayant son adresse professionnelle à 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet le 8 juillet 2011 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 juillet 2011.
Gérard Becquer
Gérant

Référence de publication: 2011103877/15.

(110117699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

DH Kent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.802.

Par la présente, il est pris acte que:

- Monsieur Paul King, ayant son adresse professionnelle à 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet le 8 juillet 2011 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 juillet 2011.
Gérard Becquer
Gérant

Référence de publication: 2011103878/15.

(110117696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

DH Real Estate Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 74.957.

Par la présente, il est pris acte que:

- Monsieur Paul King, ayant son adresse professionnelle à 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet le 8 juillet 2011 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 juillet 2011.
Gérard Becquer
Gérant

Référence de publication: 2011103879/15.

(110117720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Gothenburg VG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 216.625,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.199.

Par la présente, il est pris acte que:

- Monsieur Paul King, ayant son adresse professionnelle à 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet le 8 juillet 2011 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 5 juillet 2011.

Gérard Becquer

Gérant

Référence de publication: 2011103880/15.

(110117706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Internationale Handelsunion AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 70.713.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung
vom 01.06.2011 um 10.00 Uhr, abgehalten am Gesellschaftssitz*

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Die Abwahl von Frau Ute Klimek als ständiger Vertreter der MMS Mercury Management Services S.A. wurde angenommen.

2. Die Wahl des neuen ständigen Vertreters der MMS Mercury Management Services S.A., R.C. B 135.236 mit Sitz zu L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II,

Herr Götz Schöbel, geboren am 14.03.1966 in Bad Frankenhausen, geschäftsansässig zu L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II,

bestellt in der Generalversammlung vom 30.11.2010, wurde angenommen.

Luxemburg, den 01.06.2011.

Die Versammlung

Unterschrift

Référence de publication: 2011103881/20.

(110117548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

LP1 Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 44.300,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 90.734.

Par la présente, il est pris acte que:

- Monsieur Paul King, ayant son adresse professionnelle à 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet le 8 juillet 2011 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Gérard Becquer

Gérant

Référence de publication: 2011103882/15.

(110117710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

LP2-4 Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 34.725,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 90.647.

Par la présente, il est pris acte que:

- Monsieur Paul King, ayant son adresse professionnelle à 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet le 8 juillet 2011 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Gérard Becquer

Gérant

Référence de publication: 2011103883/15.

(110117792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Savoia S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.025.300,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 80.031.

Par la présente, il est pris acte que:

- Monsieur Paul King, ayant son adresse professionnelle à 28 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet le 8 juillet 2011 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 7 juillet 2011.

Gérard Becquer

Gérant

Référence de publication: 2011103892/15.

(110117708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Special Solutions S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 152.107.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103900/10.

(110118884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

SAS Shipping Agencies Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 113.456.

EXTRAIT

Faisant suite au décès de Maître Charles Ossola en date du 23 juin 2011, l'associé unique de la société a décidé lors de la réunion du 12 juillet 2011 de nommer comme nouveau gérant Emmanuel REVEILLAUD, né le 10 octobre 1971, à La Rochelle, France, résidant professionnellement au 20, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SAS Shipping Agencies Services

Signature

Référence de publication: 2011103893/15.

(110117667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2011.

eleX alpha S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 119.681.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103901/10.

(110118880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

i.biz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 12, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 150.629.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/07/2011.

G.T. Experts Comptables Sàrl

Luxembourg

Référence de publication: 2011103902/12.

(110118815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

iTaste, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 141.538.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2011.

Paul DECKER

Le Notaire

Référence de publication: 2011103904/12.

(110119799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Actimum Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 149.571.

Les comptes annuels au 31-12-2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103908/9.

(110119569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Acilux International Trading, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5637 Mondorf-les-Bains, 6, rue Saint Michel.

R.C.S. Luxembourg B 154.490.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES
B.P. 1832 L-1018 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2011103907/12.

(110119663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

European Logistics, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.727.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-second day of June.

Before us Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

Was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of EUROPEAN LOGISTICS (formerly LOG) (the «Company»), a Luxembourg société anonyme, having its registered office at 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 102.727 and incorporated pursuant to a notarial deed dated 13 July 2004 published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1125 of 9 November 2004, and the articles of association of which (the «Articles») have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary, enacted on 15 March 2010, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1175 of 4 June 2010.

The meeting is presided by Mr. Benoit TASSIGNY, lawyer, residing in B-Nothomb, being in the chair, who appoints as secretary Mr. Guy DECKER, private employee, residing in Gosseldange.

The meetings elects as scrutineer Ms. Nawal BENHLAL, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and request the notary to state that:

I. The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list signed by the sole shareholder or his proxy, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxy ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list, that all the shares with a nominal value of EUR 1.50 (one euro fifty cents) each, together representing 100 % of the subscribed capital of the Company, are represented in this extraordinary general meeting so that the meeting, considered as convened and can validly decide on all the items of the agenda of which the sole shareholder has been beforehand informed.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To increase the share capital of the Company with an amount of EUR 12,847.50 (twelve thousand eight hundred forty-seven euros fifty cents) in order to raise it from its current amount of EUR 123,100.50 (one hundred twenty-three thousand one hundred euros fifty cents) to EUR 135,948 (one hundred thirty-five thousand nine hundred forty-eight euros) by creating and issuing 8,565 (eight thousand five hundred sixty-five) new shares, having the same rights and obligations as the existing shares with a nominal value of EUR 1.50 (one euro fifty cents) each (the «New Shares»), plus a share premium of an amount of EUR 115,627.50 (one hundred fifteen thousand six hundred twenty-seven euros fifty cents) to be attached to the New Shares (the «Share Premium»).

2. To record the subscription and full payment of the New Shares by contribution in cash.

3. To amend article 5 of the Articles regarding the corporate capital of the Company so as to reflect the taken decisions, which shall read now as follows:

«The subscribed capital is set at one hundred thirty-five thousand nine hundred forty eight euros) (EUR 135,948), represented by ninety thousand six hundred thirty-two (90,632) registered shares (the «Shares»), with a par value of one euro fifty cents (EUR 1.50) each, fully paid up (by 100%).»

4. Miscellaneous.

After deliberation, the following resolution was taken unanimously by the sole shareholder assuming all powers conferred to the general meeting:

First Resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 12,847.50 (twelve thousand eight hundred forty-seven euros fifty cents) in order to raise it from its current amount of 123,100.50 (one hundred twenty-three thousand one hundred euros fifty cents) to EUR 135,948 (one hundred thirty-five thousand nine hundred forty-eight euros) by creating and issuing 8,565 (eight thousand five hundred sixty-five) new shares, having the same rights and obligations as the existing shares with a nominal value of EUR 1.50 (one euro fifty cents) each (the «New Shares»), issued with a share premium of an amount of EUR 115,627.50 (one hundred fifteen thousand six hundred twenty-seven euros fifty cents) to be attached to the New Shares (the «Share Premium»).

Second Resolution

The Sole Shareholder, here represented by Ms Nawal Benhlal prenamed, by virtue of a proxy given under private seal on June 21, 2010,

declares to subscribe 8,565 (eight thousand five hundred sixty-five) new shares with a nominal value of EUR 1.50 (one euro fifty cents) plus a share premium of an amount of EUR 115,627.50 (one hundred fifteen thousand six hundred twenty-seven euros fifty cents) and to have them fully paid up by contribution in cash consisting of a sum of EUR 128,475.- (one hundred twenty-eight thousand for hundred seventy-five euros).

The amount of EUR 128,475.- (one hundred twenty-eight thousand for hundred seventy-five euros) is as now at the disposal of the Company as it has been proven to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

Third Resolution

Further to the share capital increase, the Sole Shareholder resolves to amend Article 5 of the Articles of the Company, which shall read as follows:

« **Art. 5.** The subscribed capital is set at one hundred thirty-five thousand nine hundred forty-eight euros (EUR 135,948), represented by ninety thousand six hundred thirty-two (90,632) registered shares (the «Shares»), with a par value of one euro fifty cents (EUR 1.50) each, fully paid up (by 100%).»

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand one hundred euros (EUR 1,100.-).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof, the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the members of the board and to the proxyholder of the appearing parties, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute,

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de EUROPEAN LOGISTICS (anciennement dénommée LOG) (la «Société»), une société anonyme luxembourgeoise, ayant son siège social au 21, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 102.727 et constituée par un acte notarié en date du 13 juillet 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1125 du 9 novembre 2004 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire instrumentant du 15 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1175 du 4 juin 2010.

L'assemblée est présidée par Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant à B-Nothomb, lequel désigne comme secrétaire Monsieur Guy DECKER, employé privé, demeurant à Gosseldange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Nawal BENHLAL, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. L'actionnaire unique, présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient figurent sur une liste de présence signée par l'actionnaire unique ou son représentant, par le bureau de l'assemblée et par le notaire. Cette liste et les procurations ne varietur seront enregistrées avec cet acte.

II. Il ressort de la liste de présence que les actions ayant une valeur nominale de un euro cinquante cents (1,50 EUR) chacune, ensemble représentant 100% du capital souscrit de la Société, sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle ayant été dûment convoquée et peut décider valablement sur tous les points figurant à l'ordre du jour dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 12.847,5 (douze mille huit cent quarante-sept euros et cinquante cents) afin de le porter de son montant actuel de 123.100,50 (cent vingt-trois mille cent euros et

cinquante cents) à EUR 135.948,- (cent trente-cinq mille neuf cent quarante-huit euros) par la création et l'émission de 8.565 (huit mille cinq cent soixante-cinq) nouvelles actions, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, avec une valeur nominale de EUR 1,50 (un euro et cinquante cents) chacune (les «Nouvelles Actions»), plus une prime d'émission d'un montant de EUR 115.627,50 (cent quinze mille six cent vingt-sept euros et cinquante cents) correspondant aux Nouvelles Actions (la «Prime d'Émission»).

2. Enregistrer le fait que les Nouvelles Actions ont été souscrites et entièrement libérées par apport en numéraire.

3. Modifier, en reflétant les décisions prises, l'article 5 des Statuts concernant le capital social de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à EUR 135.948,- (cent trente-cinq mille neuf cent quarante-huit euros), divisé en quatre-vingt-dix mille six cent trente-deux (90.632) actions nominatives (les «Actions»), ayant une valeur nominale de un euro cinquante cents (1,50 EUR) chacune, entièrement libérées (à 100%)»

4. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises par l'actionnaire unique assumant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires:

Première Résolution

L'Actionnaire Unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de 12.847,50 (douze mille huit cent quarante-sept euros et cinquante cents) afin de le rendre de son montant actuel de 123.100,50 (cent vingt-trois mille cent euros et cinquante cents) à EUR 135.948,- (cent trente-cinq mille neuf cent quarante-huit euros) par la création et l'émission de 8.565 (huit mille cinq cent soixante-cinq) nouvelles actions, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes, avec une valeur nominale de EUR 1,50 (un euro et cinquante cents) chacune (les «Nouvelles Actions»), plus une prime d'émission d'un montant de EUR 115.627,50 (cent quinze mille six cent vingt-sept euros et cinquante cents) correspondant aux Nouvelles Actions (la «Prime d'Émission»).

Deuxième Résolution

L'Actionnaire Unique, ici représenté par Mademoiselle Nawal Benhlal, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 juin 2011,

a déclaré souscrire les 8.565 (huit mille cinq cent soixante-cinq) Nouvelles Actions ayant une valeur nominale de EUR 1,50 (un euro et cinquante cents) chacune émise avec une prime d'émission d'un montant EUR 115.627,50 (cent quinze mille six cent vingt-sept euros et cinquante cents) et les payer par un apport en numéraire consistant en une somme de EUR 128.475,- (cent vingt-huit mille quatre-cent soixante quinze euros).

Le montant de EUR 128.475,- (cent vingt-huit mille quatre-cent soixante-quinze euros) est à présent à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Troisième Résolution

En conséquence de l'augmentation de capital, l'Actionnaire Unique décide de modifier l'Article 5 des Statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à EUR 135.948 (cent trente-cinq mille neuf cent quarante-huit euros), divisé en quatre-vingt-dix mille six cent trente-deux (90.632) actions nominatives (les «Actions»), ayant une valeur nominale de un euro cinquante cents (1,50 EUR) chacune, entièrement libérées (à 100%)»

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à mille cent euros (EUR 1.100,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne prenant plus la parole, l'assemblée est close.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande de la comparante le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. TASSIGNY, G. DECKER, N. BENHLAL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 27 juin 2011. Relation: LAC/2011/28999. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011100962/161.

(110115346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Akido Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 123.424.

Les comptes annuels au 30 novembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AKIDO PROPERTIES S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011103911/12.

(110119822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Alter Domus Financial Reporting Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 675.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 130.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103914/11.

(110118928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 142.389.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103915/11.

(110118926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

An-Erminig Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 109.333.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011103916/11.

(110118849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Furnimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 73, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 121.985.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 13 juillet 2011.

Martine WEINANDY

Notaire

Référence de publication: 2011103864/12.

(110114002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 juillet 2011.

Anchorage IO II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 155.760.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé Unique prises en date du 22 juillet 2011

L'Associé unique de Anchorage IO II S.à r.l. (la "Société") a décidé comme suit:

- de nommer Damien Nussbaum, ayant son adresse professionnelle au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Gérant B et ce avec effet au 22 juillet 2011 pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Amiirah Romjhon

Gérante B

Référence de publication: 2011103917/14.

(110119028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Apollo ALS (Lux) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 145.764.

—
Par résolutions circulaires du conseil de gérance signées en date du 23 mai 2011, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 44, avenue John Fitzgerald Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 7 juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103921/13.

(110118981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Apollo Omega (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 153.031.

—
Par résolutions circulaires du conseil de gérance signées en date du 23 mai 2011, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 44, avenue John Fitzgerald Kennedy, L-1855 Luxembourg, avec effet au 7 juillet 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103922/13.

(110118980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

ArcelorMittal Insurance Consultants, Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 20.333.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011103923/9.

(110118958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

ArcDia International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 153.929.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2011103924/11.

(110118987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Green Bay, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 162.163.

STATUTS

L'an deux mil onze, le quatorze juin.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

La société "MAZE" Sàrl, ayant son siège social au 75, Parc d'activités, L-8308 Capellen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.554 et représentée par son gérant unique Monsieur Benoit de BIEN,

Ici représentée par Madame Teresa Conde Munoz, employée, demeurant professionnellement à 75, Parc d'activités L-8308 Capellen

en vertu de procuration donnée le 7 juin 2011.

Laquelle procuration après avoir été signée "NE VARIETUR" par le Notaire et les comparants, restera ci-annexée pour être formalisée avec le présent acte.

Laquelle comparante, telle que représentée, a requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'elle déclare constituer et dont ils ont arrêtés les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des parts sociales ci-après créées une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "GREEN BAY".

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Mamer/Capellen.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-duché de Luxembourg par décision des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet:

La prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion et la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession, la mise en valeur de droits intellectuels et de licences y rattachées.

La société peut également prêter et emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours.

En général, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature.

Art. 5. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENT EURO (EUR 12.500.-), divisé en mille (100) parts sociales sans valeur nominale, réparties comme suit:

La société a souscrit aux parts sociales créées de la manière suivante:

La société Maze Sàrl, précitée 100

Total des parts: 100

Toutes les parts ont été intégralement libérées par un apport en numéraire tel qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social, ainsi que des bénéfices.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de cession des parts, les autres associés ont un droit de préemption.

Art. 7. Le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé n'entraînera pas la dissolution de la société.

En cas de transmission pour cause de mort à des non associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non associés que moyennant l'agrément unanime des associés survivants.

En cas de refus d'agrément, il est procédé comme prévu à l'article 6.

Art. 8. Les créanciers, ayant-droits ou héritiers, alors même qu'il y aurait parmi eux des mineurs ou incapables, ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer de quelque manière que ce soit dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Gérance - Assemblée générale

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables ad nutum à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le ou les gérants sont nommés par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée indéterminée. Leurs pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 12. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 13. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Année sociale - Bilan

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Chaque année, le 31 décembre, les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Art. 15. Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net constaté, il est prélevé cinq pourcent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la libre disposition des associés.

Les associés pourront décider, à la majorité fixée par les lois afférentes, que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire ou distribué aux associés.

Dissolution - Liquidation

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives ou, à défaut, par ordonnance du Président du tribunal d'arrondissement, statuant sur requête de tout intéressé.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Disposition générale

Art. 17. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

104015

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2011.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 1.100.- EUR.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentants l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale et ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi au 75, Parc d'Activités, L-8308 Mamer/Capellen, Grand-Duché de Luxembourg.
- 2.- Le nombre de gérants est fixé à un.
- 3.- L'assemblée générale désigne en tant que gérant, pour une durée indéterminée,

La société "SEREN" Sàrl, ayant son siège social au 75, parc d'activités, L-8308 Capellen et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-110.588 et représentée par son gérant unique Monsieur Benoit de BIEN.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: T. Conde Munoz, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 16 juin 2011. WIL/2011/472. Reçu soixante-quinze euros = 75 €.-.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société aux fins d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés.

Wiltz, le 28 juin 2011.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2011101560/118.

(110114911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2011.

Goodman Turquoise Logistics (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 137.759.

Société constituée en date du 5 mars 2008, selon acte dressé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, enregistré à Luxembourg, le 7 mars 2008, relation LAC/2008/10035, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 872 du 9 avril 2008.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Goodman Turquoise Logistics (Lux) S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011103526/16.

(110118400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

E.B. Trans S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 7-9, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 38.281.

*Décisions de l'Assemblée Générale
et du Conseil d'Administration en date du 29 juin 2011*

1) Ont été nommés administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2017:

M. Blaise DURAND, dirigeant de sociétés, demeurant 1, place du 30 août 1944, F-51100 Reims

M. Bernard TARDY, dirigeant de sociétés, demeurant 123A, chaussée de Charleroi, 3^e étage, B-1060 Bruxelles

M. Michel de FABIANI, demeurant 14, rue de la Faisanderie, F-75116 Paris

M. Philippe MERCIER, dirigeant de sociétés, demeurant 20, rue de la Banque, F-75002 Paris

M. Bertrand TARDY, employé de société, demeurant 11, rue de Mersch, L-2386 Sept Fontaines

M. Raphael TARDY, employé de société, demeurant 55, rue Rouelle, F-75015 Paris

Mlle France TARDY, employée de société, demeurant Glenworth street, London NW1 6AL, Grande-Bretagne

M. Alfred KLACSKA demeurant 56, Hochstrasse, A-2380 Perchtoldsdorf

M. Michel MALLET, consultant, demeurant route de la Falaise, F-14620 Damblainville

2) A été nommé Administrateur-délégué et Président du Conseil, M. Blaise DURAND, dirigeant de sociétés, demeurant 1, place du 30 août 1944, F-51100 Reims. Son mandat prendra fin à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels au 31.12.2011.

3) Le mandat du commissaire, EURAUDIT SARL, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg a été renouvelé jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels au 31.12.2011.

4) ERNST & YOUNG S.A., 7, parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach a été nommée réviseur d'entreprises agréé pour les comptes consolidés au 31.12.2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011104110/28.

(110119330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 juillet 2011.

MAZARS Accounting, Tax & Outsourcing, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 160.069.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'Administration du 19 juillet 2011

Le Conseil d'Administration décide de déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à Monsieur Grégory Centurione, né le 22 décembre 1972 à Etterbeek (B) et demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Monsieur Grégory Centurione portera le titre d'Administrateur-délégué jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2011103635/15.

(110118562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

MSPRE NPL S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 134.940.

—
EXTRAIT

En date du 20 juillet 2011, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Deloitte & Touch Luxembourg S.A., en tant que réviseur d'entreprise agréé, est prise en compte avec effet au 1^{er} juin 2010.

- Ernst & Young S.A., avec adresse au 7 rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, est élu nouveau réviseur d'entreprise agréé avec effet au 1^{er} juin 2010 et ce jusqu'au 22 janvier 2016.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103650/15.

(110117953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.
